

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE BOUCHER, présidente
M. MARIO DUMAIS, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
PORTANT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 90

Séance tenue le 20 mars 2003, à 13 h 00
Hôtel Rimouski
Salle Langevin-Ouellet
225, boul. René-Lepage Est
Rimouski

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 18 MARS 2003

SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :	
MÉMOIRE DE PURDEL	1
MÉMOIRE DE M. MAGELLA FORTIN	21
MÉMOIRE DE Mme LIETTE PERREault ET M. JULES-ANDRÉ LOISELLE.....	26
MÉMOIRE DU COMITÉ P.E.N.S.E.....	42
MÉMOIRE DE LA FERME CLAUVIE-PORCS.....	58

(SÉANCE DU 20 MARS 2003)
(SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI)
(MOT DE LA PRÉSIDENTE)

5 **LA PRÉSIDENTE :**

Mesdames et Messieurs, bonjour et bienvenue à cette deuxième partie de la consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec.

10 Je me présente, je m'appelle Louise Boucher. Je préside cette commission d'enquête et d'audiences publiques et je suis accompagnée du commissaire Mario Dumais.

15 Comme je l'ai précisé lors de notre première séance à Rimouski, les commissaires André Beauchamp et Alfred Marquis sont retenus aujourd'hui à Saint-Jean-sur-Richelieu où ils siègent jusqu'à demain soir, en fin de soirée.

20 Alors, je vous souhaite donc la bienvenue à cette séance publique à Rimouski. Nous avons, cet après-midi, cinq (5) présentations qui nous seront faites et nous poursuivons ce soir avec d'autres présentations et nous terminons notre audience publique à Rimouski ce soir.

25 Alors, je rappelle aux gens dans la salle qu'il y a la possibilité de rectifier des faits qui sont mentionnés par les participants à l'audience. C'est le droit de rectification qui est accordé à tout citoyen qui constate qu'un fait est erroné lors d'une présentation, mais c'est bien un droit de rectification, ce n'est pas une occasion qui est donnée à quiconque de venir contre-argumenter sur l'opinion d'un participant. Alors, il faut s'inscrire, pour ce faire, au registre à l'arrière de la salle.

30 Jusqu'à maintenant, ç'a été très peu utilisé par les citoyens et, de toute façon, un mémoire qui serait corrigé ou dont certains faits seraient corrigés, il y a toujours une chance qui est donnée à son auteur de pouvoir corriger à nouveau, mais cette fois-ci, par écrit, auprès du secrétariat de la Commission, pour éviter qu'on passe la soirée à se rectifier.

35 Alors, sans plus tarder, j'inviterais le premier groupe qui participe à notre séance de cet après-midi, soit Purdel coopérative agroalimentaire.

Alors, je vous demanderais peut-être de vous présenter pour les fins de notre sténographe officiel.

40 **M. LAURENT PROULX :**

O.K. Moi, c'est Laurent Proulx, président de Purdel.

45 **M. JEAN-PAUL THÉRIAULT :**

Moi, c'est Jean-Paul Thériault, directeur général de Purdel.

M. FRANÇOIS PARENT :

François Parent, coordonnateur de la production porcine.

50

M. JEAN-YVES MARTIN :

Jean-Yves Martin, responsable du développement de la production porcine.

55

LA PRÉSIDENTE :

Alors, Messieurs, bonjour! La parole est à vous.

M. LAURENT PROULX :

60

Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire.

En premier lieu, j'aimerais vous citer le pourquoi du dépôt d'un mémoire devant le BAPE. Compte tenu de notre expérience dans ce développement, il devient important de vous présenter la vision des choses.

65

Permettez-moi, avant d'entrer dans le vif du sujet, de faire une petite présentation de mon entreprise personnelle et également, deuxième point, la présentation de Purdel et des personnes qui vont présenter le mémoire.

70

D'abord, notre présentation, c'est «Les porcs verts, la solution Purdel» que le mémoire va être présenté. Bon. Moi, je suis producteur laitier depuis quatre-vingt-neuf (89) dans la municipalité de Saint-Narcisse. Je suis marié et père de quatre (4) enfants. Je possède également un troupeau de cent cinquante (150) têtes laitières.

75

Je suis administrateur de la coopérative Purdel depuis quatre-vingt-dix-huit (98), dont trois (3) ans comme président. Également, je suis conseiller municipal à Saint-Narcisse depuis dix (10) ans maintenant.

80

O.K. Bref historique et les faits saillants de notre coopérative.

D'abord, notre mission, c'est de fournir des produits et des services et des intrants à tous nos membres de Purdel. Bref historique : Purdel, ç'a été fondé en mil neuf cent vingt-huit (1928). Ça appartient à six cent vingt-huit (628) producteurs sociétaires et vingt-six (26) membres juniors. Le conseil d'administration se compose de neuf (9) producteurs membres.

85

Notre chiffre d'affaires pour l'année deux mille deux (2002) se chiffre à cinquante-cinq (55) millions et, présentement, il y a cent vingt-huit (128) personnes qui y travaillent, gagnent leur vie à tous les jours. En deux mille trois (2003), nous fêtons notre soixante-quinzième (75^e) anniversaire.

90

Purdel œuvre dans les secteurs suivants, soit la meunerie, l'alimentation pour les animaux globale de la ferme, des engrais minéraux, en production végétale, en machinerie agricole, en pétrole Sonic, en production porcine et également une usine d'engrais biologique.

95

Pour vous présenter le mémoire plus directement et en détail, j'invite notre directeur général, monsieur Jean-Paul Thériault à prendre la suite.

M. JEAN-PAUL THÉRIAULT :

100

Alors, bonjour, Madame la Présidente. Bonjour, monsieur Dumais, Monsieur le Commissaire.

105

Alors, pour m'assister, je dirais, dans la préparation et dans la présentation du mémoire, en plus de monsieur Proulx comme président de la coopérative, il y a également, comme on disait, monsieur Parent qui est agronome et qui est le coordonnateur de notre division porcine, et il y a monsieur Martin qui est technologiste agricole et qui, également, travaille au niveau du développement porcin.

110

Moi, j'aimerais peut-être dire au départ que ce qu'on vous présente cet après-midi sur Powerpoint est un sommaire, bien entendu. Il y a déjà eu un mémoire écrit qui vous a été expédié. Alors, pour peut-être les bienfaits des gens qui participent cet après-midi, on comprendra que c'est un sommaire qu'on vous présente.

115

Alors, dans les points qu'on voudrait aborder cet après-midi, c'est d'abord le portrait de Purdel mais je pense que monsieur Proulx vous l'a bien décrit, alors on ne reviendra pas là-dessus. On voudrait vous parlez un petit peu des investissements qu'on a faits dans les dernières années, notre positionnement régional aussi puis le débordement du côté social que la coopérative a comme mission.

120

On voudrait vous expliquer aussi pourquoi qu'on s'est impliqué dans la production porcine, c'est-à-dire pourquoi Purdel s'est impliquée dans la production porcine. On voudrait détailler, décrire un peu les modèles qu'on a priorisés à date dans ce développement-là, les implications environnementales, je pense que c'est très important, et sous forme de conclusion, on voudrait vous donner, selon notre expérience, selon notre vécu, certaines recommandations qui devraient normalement être incluses dans votre rapport qui serait soumis au gouvernement du Québec.

125

130

Alors d'abord, au niveau des investissements, peut-être vous rappeler que l'entreprise, la coopérative, comme monsieur Proulx mentionnait, est propriétaire de six cent vingt-huit (628)... est la propriété de six cent vingt-huit (628) producteurs.

135

Dans les cinq, six (5-6) dernières années, l'entreprise a investi quatorze (14) millions dans le développement de l'agriculture régionale, que ce soit en production porcine, au niveau de la meunerie, de la machinerie agricole, du pétrole et des quincailleries, toujours en ligne

avec notre mission. On a créé trente (30) emplois directs, on en a consolidé environ quatre-vingts (80), plus, bien entendu, à ça doivent s'ajouter les emplois indirects.

140 Au niveau du positionnement régional, la coopérative occupe le 5^e Rang dans le Bas-Saint-Laurent comme entreprise manufacturière dans l'agroalimentaire. Notre bilan social, bien entendu, notre implication dans le milieu déborde, comme je disais, les activités agricoles parce qu'on est, vous comprendrez, souvent et continuellement sollicité, que ce soit dans les campagnes de financement pour Centraide, pour les fondations de centres hospitaliers puis également, on a présidé... c'est nous qui avons présidé la campagne de financement du parc
145 du Bic Saint-Fabien, alors qui est quand même un joyau très important puisque, au-delà de deux cent mille (200 000) visiteurs le fréquentent à chaque année.

Maintenant, pourquoi notre implication en production porcine?

150 D'abord, je pense que notre implication vient du fait que c'était un besoin, c'était un besoin et une attente aussi de nos membres, O.K., qui composent l'entreprise. Par des réunions de cuisine, on voulait aussi favoriser l'établissement de la relève agricole. Et vous verrez que les chiffres sont quand même intéressants tout à l'heure. On voulait aussi apporter une valeur ajoutée aux céréales produites en région, en bonifiant d'abord les prix payés aux
155 agriculteurs et en transformant ces céréales-là en viande pour, par la suite, être vendue.

Ce qu'on veut dire par «valeur ajoutée», c'est qu'on se souviendra que, il y a seulement qu'une dizaine d'année, on expédiait en Beauce et dans la région de Saint-Hyacinthe au-delà de mille (1 000) à quinze cents (1 500) tonnes de céréales, O.K., qu'on ne pouvait pas
160 transformer en région. Aujourd'hui, on est devenu une entreprise qui avons accru les superficies cultivées en région et qui pouvons la transformer par la production porcine.

Également, disons, au niveau régional, afin d'éviter, si vous voulez, l'envahissement externe de promoteurs, on a pris en main ce développement-là. Alors, on a pris en main, je
165 pense, notre économie régionale justement en «leadant» le développement de la production porcine.

Maintenant, des modèles de production dont a utilisés la coopérative ou utilisée par la coopérative sont deux (2) modèles. En fait, il y a les filières en multisite, O.K., soit...
170

LA PRÉSIDENTE :

Juste un moment.

175 Je considère que c'est inacceptable d'entrer dans une salle où il y a des gens qui sont en train de parler puis de faire autant de bruit. Alors, je vous demanderais du respect pour ceux qui sont là. Si ça ne vous intéresse pas, je vous invite à sortir de la salle.

M. JEAN-PAUL THÉRIAULT :

180

Merci, Madame la Présidente.

185 Alors, les modèles de production, je répète, utilisés par la coopérative au cours de... depuis le départ de son développement porcin furent de deux (2) ordres, de deux (2) modèles, il y a les filières en multisite, soit les filières 1, les sites 1, 2 et 3. Les sites 1 et 2 appartiennent à la coopérative ou, si vous voulez, au six cent vingt-huit (628) producteurs qui la composent et, bien entendu, se définissent comme étant la maternité et la pouponnière.

190 Peut-être pour vous expliquer. Lorsqu'on parle des filière, entre autres, la coopérative possède deux (2) filières dont une de douze cents (1 200) truies avec la pouponnière et une autre de treize cents (1 300) truies avec la pouponnière. Ce qu'on considère, c'est qu'il est peut-être préférable, pour répondre aux attentes des membres sur la diversification en production porcine, d'avoir... d'identifier des sites ou, par exemple, on a un troupeau de douze cents (1 200) truies et d'éviter d'avoir, à trois (3), quatre (4) ou cinq (5) endroits, des maternités
195 de deux cents (200) ou de deux cent cinquante (250) truies. Alors, de cette façon-là, on devient encore plus... moins dérangent, si vous voulez, pour la cohabitation avec le milieu.

200 Les sites 3, dans les filières multisites, se retrouvent sur les membres de la coopérative. Et, peut-être pour vous mentionner, entre autres, à date, il y a dix (10) entreprises qui ont diversifié dans les sites 3, en production porcine, et ces dix (10) entreprises-là, les propriétaires ont une moyenne d'âge de trente-deux (32) ans dont cinquante pour cent (50 %) de ces dix (10) entreprises-là, O.K., cinq (5) entreprises, c'est vraiment un établissement nouveau en agriculture. Donc, ça l'a favorisé le départ de la relève agricole.

205 Maintenant, le deuxième modèle qui est priorisé par la coopérative, c'est la copropriété avec des fermes familiales qui sont membres de l'entreprise, qui sont membres de Purdel. La coopérative, dans ce style de modèle-là, va appuyer le démarrage par un encadrement financier dans les premières années; entre autres, on parle d'environ cinq (5) ans. Et vous allez voir, entre autres, cet après-midi, il y a justement une ferme qui a pu bénéficier de l'aval de
210 cette formule-là ou de ce modèle-là.

215 La coopérative fournit l'encadrement technique, bien entendu, par ses experts-conseils. Et on voit sur la diapositive, sur la photo, justement une ferme qui est la ferme Lizaire à Les Hauteurs qui, justement, disons, est une ferme de deux cent cinquante (250) truies avec l'engraissement, qui bénéficie de ce modèle-là... de ce scénario-là.

220 Maintenant, les raisons qui motivent ce modèle-là, entre autres, c'est que la relève agricole souvent de fois possède une bonne formation technique. Par contre, vous comprendrez que c'est la mise de fonds qui devient plus problématique. Et je pense que l'intervention, dans la mesure où le projet est viable à moyen et long terme, à ce moment-là, je pense que l'intervention de la coopérative vient sécuriser les partenaires financiers dans les dossiers.

225 Maintenant, à l'item 5, on veut vous parler de l'implication environnementale ou de la proaction qu'on a développées à travers les années. Alors, pour vous donner quelques

exemples de ces proactions environnementales-là, notre développement a débuté en dix-neuf cent quatre-vingt-seize (1996) de façon plus pointue, alors à ce moment-là, on a participé, on a accepté de participer, de donner de l'information sous forme de rencontre publique pour expliquer les projets qu'on cheminait avec nos membres.

230

En quatre-vingt-seize (96) également, on a initié la formation de comité de vigilance dans lequel faisaient partie... où on réunit les municipalités... les représentants des municipalités, le ministère de l'Environnement, le ministère de l'Agriculture, l'UPA, les producteurs impliqués en production porcine, la coopérative, et on avait invité également les citoyens, disons, à faire partie, c'est-à-dire des représentants de comité de citoyen à faire partie de ces comités de vigilance-là. Par contre, on n'a pas eu, je dirais, une réponse positive à notre demande.

235

Maintenant, en quatre-vingt-dix-sept (97), au moment où on a obtenu... où on a fait les démarches pour obtenir nos certificats d'autorisation, on a utilisé par écrit, on a garanti d'utiliser des rampes basses pour l'épandage du lisier, ce qui vient diminuer les pressions d'odeur lors de l'épandage.

240

En quatre-vingt-dix-sept, quatre-vingt-dix-huit (97-98), on a été une des entreprises au Québec, je pense, assez avant-gardiste pour implanter la technologie du Biosor-lisier, qui est une technologie de traitement et cette implantation-là s'est faite en collaboration avec le Centre de recherche industrielle, le CRIQ. Bon.

245

Et en quatre-vingt-dix-neuf (99), on est propriétaire d'une usine d'engrais biologique Aquaterre. On a mené de la recherche et du développement pour mettre au point un compost à base de boue de lisier de porc, qui est un peu, si vous voulez, le cheminement du traitement avec la technologie de Biosor, ça nous amène des boues et ces boues-là, on essaie... on a développé un compost qui, d'ailleurs, est mis sur le marché présentement et qui est connu sur le nom de Humix biocorrecteur, alors qui est fait à base de boues de lisier de porc. Je vous dirais qu'on met beaucoup d'énergie pour essayer de le développer, de développer sa mise en marché au Québec et à travers le monde.

250

255

Également, en quatre-vingt-dix-neuf (99), on a favorisé la mise en place d'un club agroenvironnemental, c'est-à-dire...

260

LA PRÉSIDENTE :

J'inviterais les gens dans la salle à fermer, s'il vous plaît, leur cellulaire ou à les mettre en mode vibration, s'il vous plaît.

265

M. JEAN-PAUL THÉRIAULT :

Alors, pour revenir, en quatre-vingt-dix-neuf (99), on a favorisé la mise en place d'un club agroenvironnemental, Pursol, afin de favoriser, si vous voulez, une meilleure gestion du

270 lisier chez les propriétaires qui étaient membres des sites 3 et sur les fermes propriétés de la coopérative également.

Je dirais qu'au départ... là, aujourd'hui, c'est connu sur les «PAF» ou les PAEF. À la base ou au départ, avant de connaître les PAEF, on a connu les PFI, c'est-à-dire des programmes de fertilisation intégrée où, encore là, on déposait au ministère de l'Environnement ces programmes-là pour leur assurer de la bonne gestion de l'épandage.

Maintenant, en deux mille (2000), on a obtenu, de la part du gouvernement du Québec, le ministère de l'Environnement, entre autres, le «Phénix» de l'environnement, considérant les énergies qui avaient été investies depuis quatre-vingt-dix-sept (97), quatre-vingt-dix (98), par l'implantation de la technologie du Biosor lisier. Et il apparaît, disons, justement le «Phénix» puis on en est bien fier, avec toutes les énergies qu'on avait mises dans cette démarche-là.

En deux mille un (2001), compte tenu que la validation de la technologie du Biosor lisier n'était pas complétée, parce que le ministère de l'Environnement... on doit présenter hors de tout doute au ministère de l'Environnement, que la technologie fonctionne, que ça marche et qu'il n'y a pas de problèmes au niveau environnemental à court et moyen terme.

Alors, étant donné qu'on n'avait pas cette validation-là, bien, on a implanté une deuxième filière mais, cette fois-là, on a mis des dômes sur nos réservoirs. Alors, l'objectif de mettre les dômes, en fait, c'était de diminuer les pressions d'odeur, d'une part, et aussi de diminuer les volumes de lisier épandu, parce que les eaux de pluie, la neige font en sorte que ça accroît, disons, le nombre ou le volume à épandre.

En deux mille un (2001), la coopérative a adopté une politique d'implantation sur les sites en production porcine. Et là, je ne ferai pas état de ça cet après-midi, mais vous dire qu'elle était annexée à notre mémoire.

Également, dès le départ de notre développement, on veut dire que l'alimentation multiphase, c'est-à-dire une alimentation qui diminue les rejets azotés dans le lisier, a été pratiquée.

En deux mille (2000), on a mis en place, O.K., on a mis en place un programme d'établissement de haies brise-vent puis on a favorisé cet établissement-là auprès des producteurs membres de la coopérative qui possèdent des sites 3.

Aussi, est arrivé, parallèlement à tout ça, je dirais, un programme d'Assurance qualité canadienne, ce qu'on appelle AQC, et dès le départ, au moment où ce programme-là a été défini par les instances gouvernementales fédérales, on s'est fait un devoir d'y adhérer, également nos fermes sont toutes AQC. Et vous avez le logo ou le certificat à l'écran.

Également, toute cette proaction-là à travers le mouvement coopératif au Québec a fait quand même beaucoup... a fait boule de neige et la Coopérative fédérée, en deux mille deux (2002), en fin d'année deux mille deux (2002), a fait une publication d'une revue de contribution

315 sociale, si vous voulez, par les coopératives qui s'étaient impliquées dans divers domaines au Québec et notre coopérative a été soulignée ou reconnue comme ayant, au niveau environnemental, en tout cas, mis des énergies. On n'a pas pu tout faire encore mais, je vous dirais, il y a eu de l'énergie de mise et vous l'avez justement, disons, à l'écran.

320 Pour revenir au Biosor-lisier, cette technologie-là a été implantée, comme on disait, en dix-neuf cent quatre-vingt-dix-sept, quatre-vingt-dix-huit (1997-98). C'est sûr que je n'entrerai pas dans toute la technique de ça parce qu'on en aurait pour le reste de l'après-midi, mais je vais vous dire une chose, c'est que vous avez à l'écran le cheminement d'écoulement... le schéma d'écoulement et vous avez, dans notre mémoire aussi, toute la définition ou la
325 démarche.

Mais je voudrais attirer votre attention, par exemple, sur les énergies financières qui découlent de cette technologie-là. Nos coûts d'opération, on vous les a décrits à la page 32 de notre mémoire.

330 Maintenant, ce qu'on peut vous ramener, par exemple, c'est que le coût par mètre cube pour traiter avec cette technologie-là coûte neuf dollars dix-huit (9,18 \$) du mètre cube. Tandis que dans... on peut comparer avec la gestion standard avec la ferme, la deuxième ferme qu'on a développée, c'est la ferme Saint-Eugène, qui, elle, nous en coûte deux piastres et quinze
335 (2,15 \$) du mètre cube.

Et vous avez à l'autre tableau... alors, ça veut dire un écart, en fait, de sept dollars et trois (7,03 \$) du mètre cube. On produit chez Purporc, à Saint-Valérien, douze mille (12 000) mètres cubes de lisier. Ça veut dire qu'avec un écart de sept dollars et trois (7,03 \$) du mètre
340 cube, ça nous coûte annuellement, de plus à l'organisation, quatre-vingt-quatre mille dollars (84 000 \$).

Et on a fait un petit calcul en disant, cette filière-là met sur le marché annuellement autour de vingt-six, vingt-sept mille (26-27 000) porcs environ. Ça veut dire que pour gérer ce
345 qui se passe en maternité pouponnière, c'est-à-dire sites 1 et 2, on vient taxer notre porc de trois dollars (3 \$) à trois dollars et vingt-cinq (3,25 \$) du mètre cube... par porc, excusez. Alors, par porc, ça nous revient à ça.

Et moi, lorsque les personnes qui sont avec moi expédient à l'abattoir les porcs, ce n'est
350 pas parce que le porc a été traité avec... le lisier du porc qu'on fait abattre a été traité avec la technologie du Biosor-lisier, qu'on reçoive trois dollars (3 \$) ou trois dollars et vingt-cinq (3,25 \$) de plus par carcasse. Absolument pas.

Alors, je pense que c'est un élément à travers ça qui... je pense, pour être des pionniers
355 à développer des choses, il y a un coût à ça. Alors, c'est ce qu'on veut peut-être faire refléter, entre autres, ici.

360 En guide de conclusion, dans notre mémoire, nous, on avait le goût de donner, comme je disais, certaines recommandations qui devraient normalement être incluses dans votre rapport.

365 Étant donné notre proaction environnementale sur, je dirais, la gestion environnementale, étant donné aussi l'expérience qu'on a cumulée depuis quatre-vingt-seize (96), on veut apporter... bon, apporter votre attention ou amener votre attention sur les recommandations suivantes.

370 D'abord, les modèles de production que Purdel chemine, on répète une chose, c'est-à-dire les modèles, rappelons-nous, soit les filières multisites ou encore la copropriété, mais je pense que d'abord, ça amène de l'entrepreneuriat régional puis on en a l'exemple. Ça favorise aussi le développement de la relève, c'est-à-dire l'implantation de la relève agricole.

375 Aussi, la structure de notre coopérative – alors, je pense qu'il y a des éléments qui différencient la structure coopérative; la coopérative, il ne faut pas oublier, appartient aux membres, appartient aux producteurs qui sont membres de la coopérative – et le développement est orienté en fonction et selon le besoin des membres.

380 Ce que l'on veut dire par là, notre objectif, là, chez Purdel, ce n'est pas de devenir le plus gros producteur de porcs au Québec, absolument pas. Notre objectif, c'est de faire un développement en ligne avec les attentes et les besoins des membres de la coopérative. Et on ne laissera pas des promoteurs externes venir faire ce travail-là, en tout cas, du moins, on veut être capable d'avoir assez d'habileté et de créativité pour être capable de relever ce défi-là. Alors ça, c'est un élément qu'on voulait préciser sur cet aspect-là.

385 Notre gestion et notre proaction environnementale, je pense qu'on peut le dire, nous amènent à vous suggérer certains éléments, entre autres, une politique judicieuse de nouveaux sites en production porcine, également l'utilisation de haies brise-vent, l'utilisation de rampes basses pour l'épandage, l'installation de toits sur les fosses à lisier avec la participation de l'État, puis le maintien des comités de vigilance où, je dirais, les mêmes intervenants pourraient être présents -- en tout cas, de toute façon, je pense qu'on les a décrits tout à l'heure – et on devrait réinviter les représentants des comités de citoyens pour faire partie de ces comités de vigilance-là.

395 Ça permet – moi, je vous dis par expérience – ça permet d'éviter que des situations dégénèrent ou que des situations soient mal gérées. On peut proagir davantage en pouvant se rencontrer puis en pouvant discuter.

400 L'autre aspect, c'est de maintenir aussi la formule des ententes d'épandage à long terme avec des receveurs, des fermes receveuses, pour éviter la surenchère du prix des terres et de permettre aux petites fermes familiales de pouvoir se diversifier.

Alors, de cette façon-là, je pense que, en pouvant avoir des ententes à long terme, ça permet d'éviter que des gens, qui ont peut-être plus de capacité financière, de venir prendre en

main ou de faire l'achat de fermes qui sont disponibles dans notre région et peut-être mettre un blocage à certains promoteurs qui auraient des idées de grandeur vers notre région. Je pense
405 que ça, c'est un aspect, disons, à bien analyser.

Aussi, notre région offre des opportunités pour le développement des productions animales à cause des superficies disponibles. Également, je pense qu'on a des... je vous dirais en termes de superficie, on n'a pas de cultures intensives dans notre région, alors on a peu de
410 cultures intensives, ce qui fait que la monoculture est très faible dans notre région.

Donc, il est important que vos recommandations auprès du gouvernement du Québec tiennent compte des particularités régionales. Il y a peut-être des régions, puis ça, on en est conscient, qui ont des situations particulières, mais notre région est différente et on voudrait
415 que ce soit analysé dans les recommandations.

Aussi, au niveau des technologies de traitement, on devrait prioriser l'implantation de celles-ci dans des régions à surplus. Selon notre expertise, elles devront être... puis on vous l'a, je pense, mentionné tout à l'heure, elles devront être appuyées financièrement par l'État.
420 Puis nous autres, on se permet d'y aller sur un ordre de grandeur d'appui, on parle d'au moins quatre-vingts pour cent (80 %).

Puis regardons qu'est-ce que le sept dollars (7 \$) de plus amène comme taxation à notre entreprise : sur le neuf dollars dix-huit (9,18 \$), ça représente le quatre-vingts pour cent
425 (80 %) qu'on vous parle.

Par contre, moi je vous dirais que la technologie du Biosor est une technologie qui pourrait avoir des options. La technologie pourrait, je dirais, traiter les odeurs... elle pourrait davantage traiter les odeurs, elle peut traiter le lisier, la partie liquide, et les boues.
430

Mais pour avoir discuté avec le Centre de recherche industrielle, parce qu'on est une entreprise qui est questionnée, vous comprendrez, régulièrement par beaucoup d'intervenants là-dessus, mais nous, on pense que le volet des odeurs aux endroits où la technologie n'a pas besoin d'être implanté, dû à des circonstances régionales particulières, le traitement des odeurs
435 pourrait être fait avec cette technologie-là en validant, par recherche et développement, la possibilité d'accroître cette partie-là. Alors ça, c'est un aspect, disons, que je pense qu'on peut davantage exprimer ou valider.

Le développement porcin aussi devrait normalement être fait par des entreprises régionales, c'est-à-dire des entreprises du milieu, parce que les retombées économiques seraient davantage concrètes.
440

Vous savez, moi je n'ai rien contre d'autres promoteurs mais moi, je ne vais pas... et Purdel ne va pas développer de projets en Beauce, et nous, on se fait concurrencer là-dessus.
445 Sauf que ce qui est décevant un petit peu, c'est que tous les intrants viennent de l'extérieur, toutes les retombées économiques viennent de l'extérieur ou à peu près, ce qui fait que je

pense que, avec certaines recommandations, qu'on a données plus avant, permettraient une gestion plus pointue à ce niveau-là.

450 Et finalement, bien, je pense que ce qu'on voulait vous dire, c'est que... -- ça, je pense qu'on l'a sur le cœur un petit peu, là -- c'est que l'environnement puis l'agriculture durable, là, faisaient partie de nos façons de faire avant le moratoire de juin deux mille deux (2002). On n'a pas attendu juin ou mai deux mille deux (2002) pour commencer à parler de rampes basses, pour commencer à parler de comité de vigilance, pour parler de technologies de traitement.

455 Par la présentation sommaire qu'on vient de vous faire, je pense qu'on a voulu faire partie, disons, de l'amélioration ou de la cohabitation avec le milieu. C'est un peu pour ça que le titre de notre mémoire, «Les porcs verts, solution Purdel», nous, on considère que la façon qu'on fonctionne, la façon que l'entreprise a fonctionné depuis le début de son développement
460 en production porcine rejoint la dimension de la cohabitation ou du respect du milieu. En tout cas, les énergies ont été investies. Alors, en fait, on est heureux d'avoir proagi avant de se faire dicter des choses.

465 Alors, ça fait le tour, Madame la Présidente et Monsieur le Commissaire, des informations sommaires qu'on voulait vous transmettre. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

470 Alors, nous vous remercions pour votre présentation. On a déjà un petit moment d'écoulé, mais on a quand même plusieurs questions à vous adresser, alors ça se peut qu'on dépasse le temps qui vous était alloué au départ.

475 La première question : moi, j'aimerais bien comprendre, dans le choix d'une implantation porcine, quels sont les principaux facteurs qui sont pris en considération par l'investisseur? Facteurs de localisation, là, c'est ça.

M. JEAN-PAUL THÉRIAULT :

480 Oui. Madame la Présidente, là, vous parlez des sites 1 et 2 de la coopérative?

LA PRÉSIDENTE :

Oui, ça pourrait être les trois (3) aussi, peut-être dans chaque cas?

485 **M. JEAN-PAUL THÉRIAULT :**

Non, c'est parce qu'il y a deux nuances, hein?

LA PRÉSIDENTE :

490 Oui.

M. JEAN-PAUL THÉRIAULT :

495 Vous comprendrez que les sites 1 et 2 sont la propriété de la coopérative.

LA PRÉSIDENTE :

Hum hum?

500

M. JEAN-PAUL THÉRIAULT :

Les sites 3 sont la propriété des membres de la coopérative. Sauf que je vais essayer de répondre à votre question.

505

LA PRÉSIDENTE :

Mais, allons-y avec 1 et 2.

510

M. JEAN-PAUL THÉRIAULT :

Oui. Ce qu'on a voulu faire, c'est d'abord de se positionner dans un endroit où on est en retrait des habitations, où également, je dirais, les écrans boisés sont déjà présents. Et dans les deux (2) sites qu'on a implantés, les deux (2) filières, soit Saint-Valérien et Saint-Eugène, on a justement atteint ces deux (2) objectifs-là. Donc, on est en retrait.

515

Et on a voulu aussi... l'autre précision, c'est que, au lieu... on aurait pu faire, je dirais, quatre (4) sites 1 et 2 de trois cents (300) truies, mais on a préféré, au niveau de la coopérative, investir douze cents (1 200) truies à un endroit, pour éviter, je dirais, de répandre le nombre de bâtisses.

520

LA PRÉSIDENTE :

Les coûts de transport, est-ce que c'est un facteur qui est important dans votre choix d'un emplacement? Parce qu'il y a quand même des intrants qui arrivent, il y a des extrants aussi?

525

M. JEAN-PAUL THÉRIAULT :

Oui.

530

LA PRÉSIDENTE :

Donc, est-ce que les coûts de transport sont un facteur important?

535

M. JEAN-PAUL THÉRIAULT :

540 Bien, étant donné, Madame la Présidente, que nous, on développe dans le territoire... dans le territoire desservi par la coopérative, donc où est l'implantation de la meunerie par rapport au territoire desservi, et étant donné que la coopérative est une structure démocratique, c'est-à-dire que les membres décident des services qu'ils se donnent, des attentes qu'ils ont, s'il y a une maternité qui doit se développer à Matane, qui est à cent (100) kilomètres de la meunerie, au lieu de vingt-cinq (25) kilomètres comme Saint-Valérien ou trente (30) ou quarante (40) kilomètres, Saint-Eugène, on va aller à Matane.

545 Alors, là-dedans, je pense qu'il y a toute une structure, une différenciation qui part de là aussi, là.

LA PRÉSIDENTE :

550 Dans les modèles que vous nous avez soumis, le deuxième, là, en fait, vous êtes propriétaire indivis de la ferme, est-ce que chez Purdel, vous avez une politique de redonner éventuellement l'autonomie à votre membre?

555 **M. JEAN-PAUL THÉRIAULT :**

Oui, Madame la Présidente.

560 C'est qu'on n'a pas tout dit dans la copropriété indivise, ce serait... mais la formule est faite que les cinq (5) premières années, la coopérative accompagne, sur le plan financier, le membre et, au bout du soixantième (60^e) mois, en principe, le membre rachète la partie indivise de la coopérative, alors pour devenir complètement autonome.

565 J'ai oublié tout à l'heure, Madame la Présidente, parce que... lorsqu'on parlait de sites d'implantation, là, de vous dire que, auprès des membres de la coopérative, c'est qu'on essaie d'orienter aussi, avec eux, les emplacements pour être les plus... je dirais, les mieux situés possibles.

LA PRÉSIDENTE :

570 Mais en d'autres termes, c'est ça, les coûts de transport, ça devient un facteur important dans le choix de votre emplacement?

M. JEAN-PAUL THÉRIAULT :

575 Bien, comme... je ne donnerai pas d'autres réponses...

LA PRÉSIDENTE :

580 Hum hum?

M. JEAN-PAUL THÉRIAULT :

585 ... parce que le coût de transport, c'est sûr que c'est un élément important, ça, c'est...
mais écoutez, regardez, je vais vous donner un exemple. L'abattage des porcs, nous, il est à
Rivière-du-Loup ou à Saint-Alexandre; à Rivière-du-Loup éventuellement puis Saint-Alexandre.
On n'en a pas d'abattoir.

590 Moi, je parle avec des collègues de d'autres coopératives qui sont à côté des abattoirs
en Beauce, qui sont à côté des abattoirs à Saint-Alexandre, mais nous, on est obligé d'absorber
un coût de transport additionnel, hein, parce qu'on se déplace, mais on vit avec. Et pour les
membres de la coopérative, on doit respecter cette démocratie-là. Oui, c'est important, mais je
pense que, à l'intérieur d'une ferme, lorsqu'on peut situer la bâtisse à un endroit encore plus
adéquat, bien, la démarche ou les énergies s'y investissent dans la mesure du possible aussi.

595

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Dumais?

600 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Merci, Madame la Présidente.

605 Vous avez présenté les nombreux efforts que vous avez faits pour la protection de
l'environnement, mais on sait que, bon, le caractère durable de la production porcine, que nous
invite notre mandat à examiner, comporte que l'industrie porcine soit viable économiquement,
qu'elle soit respectueuse de l'environnement, mais aussi qu'elle soit socialement acceptable et
acceptée.

610 Alors, sur ce plan-là, justement dans le feuillet que vous avez joint à votre mémoire, qui
fait part de la reconnaissance, par le mouvement coopératif, des efforts que vous avez faits,
monsieur Thériault, le directeur général, on vous cite en disant : «Je ne souhaite à personne
croiser le fer avec un comité de citoyens.»

615 Alors, je veux un peu vous amener à nous commenter comment vous percevez... du
côté de la cohabitation, il y a des situations dans lesquelles la coopérative est impliquée, où
vous n'avez pas obtenu l'acceptation sociale que, sans doute, vous auriez souhaitée. Vous
nous avez parlé des comités de vigilance, entre autres, un comité de citoyens nous a parlé des
comités de vigilance pour dire qu'ils n'avaient pas voulu continuer d'y participer.

620

Alors, je voudrais que peut-être vous nous commentiez un peu comment vous verriez,
dans le futur, que l'acceptation sociale s'améliore, entre autres, la Fédération de l'UPA de la
région parlait de peut-être faire... multiplier, dans les villages où il y a des implantations, les
assemblées d'information, tout ça.

625

Alors, comment voyez-vous l'avenir? Quelles recommandations auriez-vous à faire pour améliorer les choses de ce côté-là?

M. JEAN-PAUL THÉRIAULT :

630

Vous avez une bonne question, monsieur Dumais.

635

Écoutez, lorsque je dis d'abord, au départ, «je ne souhaite à personne de croiser le fer», je pense que ce qu'on veut dire par là, c'est que moi, je suis rendu à ma cinquième réunion publique. C'est pour donner de l'information sur les projets de la coopérative.

640

Ce que je trouve dur à toutes les fois, c'est que... puis ça, j'apprécie ça beaucoup des audiences du BAPE, c'est que vous donnez la chance aux gens de s'exprimer, qu'on soit contre, qu'on soit pour, mais vous donnez la chance aux gens de s'exprimer puis sur une démarche disciplinée. Ça, on l'apprécie beaucoup en passant, parce que j'ai assisté, les quatre (4) et cinq (5) décembre, quand vous êtes venus ici.

645

Ce qu'on veut dire par... ce que je veux dire, entre autres, par là, c'est que c'est dur, vous savez, d'expliquer un projet puis d'avoir l'impression de parler dans le vide. On crée des emplois, on maintient surtout ou on consolide des emplois. On permet... on favorise l'établissement de relève et, sur la place publique, on nous... tu sais, on nous critique beaucoup. Et c'est dur, ça, c'est très dur.

650

Alors, c'est pour ça que c'est toujours... c'est pour ça que je dis que, par contre, il y a quand même du positif à aller chercher de ça. Les citoyens ont des préoccupations puis probablement, vous savez, Madame la Présidente puis Monsieur le Commissaire, qu'on a fait ces choses-là probablement parce qu'on a justement été questionné publiquement.

655

On aurait probablement fait les mêmes choses mais peut-être pas à un rythme aussi rapide. On a essayé, comme entreprise, comme entreprise coopérative, d'essayer de favoriser la cohabitation du milieu.

660

Le regret qu'on a le plus, c'est de ne pas avoir été capable d'avoir, aux comités de vigilance, faisant partie des comités de vigilance, des citoyens, des représentants de comités de citoyens. Ça, on regrette ça.

665

Puis c'est la raison pourquoi, Monsieur le Commissaire, quand vous me posez cette question-là, «qu'est-ce que vous allez faire?», puis ainsi de suite, dans la recommandation, on dit encore «comité de vigilance».

Parce que nous, on pense que la cohabitation avec le milieu, tout le volet du développement des productions animales dans notre région passe par de la communication, passe aussi par, je dirais, des comités comme ceux-là pour être capable... mais il faut que tout le monde autour de la table, par exemple, soit prêt à s'y investir, à être disponible, à y participer

670 et non pas qu'on assoit là puis qu'on arrive avec des idées préconçues, d'essayer de fourvoyer
l'autre. O.K.?

675 Alors, c'est de même... je pense que... et, vous savez, on a des projets qui ont été, oui,
contestés, mais on a des projets qui ne l'ont pas été contestés. Parce que n'oublions pas une
chose, dans deux (2) municipalités où on est présent actuellement, les retombées pour les
citoyens sont énormes. Parce que moi, je le sais qu'on a atténué l'augmentation des taxes à
Saint-Valérien, disons, on a atténué l'augmentation des taxes à Saint-Eugène, parce que
l'entreprise verse des montants importants. Saint-Valérien, Purporc, c'est environ quarante
680 (40) maisons résidentielles. Mais à quelque part, comme citoyen, si je vois mon compte de
taxes moins progresser, il me semble que c'est intéressant.

685 Alors, c'est ça. Moi, je pense qu'il faut favoriser, il faut continuer la cohabitation... la
communication par des comités de vigilance et, en pratiquant... en pratiquant sur une base
formelle le volet du choix des sites, les haies brise-vent, tous les autres aspects qu'on vous
énumérait dans les recommandations.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Merci.

690

LA PRÉSIDENTE :

695 Mais un comité comme celui-là, on peut comprendre que c'est plus facile à mettre en
place et à maintenir quand on est dans une situation comme la vôtre, où vous êtes une
coopérative. Mais quand on est un producteur indépendant, autonome et qu'on veut implanter
un projet, peut-être que ça devient un peu plus lourd pour cette seule personne de participer à
un exercice comme celui-là?

M. JEAN-PAUL THÉRIAULT :

700

Moi, je pense que là-dessus, on a des producteurs, vous savez, qui font partie des
comités de vigilance, les propriétaires de sites 3 qui sont des entrepreneurs privés, en fin de
compte. Oui, ils sont partenaires avec Purdel, mais ces gens-là faisaient partie et font partie
des comités de vigilance.

705

Moi, je pense que les producteurs ont... ne sont pas rébarbatifs du tout à être capables
de communiquer leur projet. Mais je pense que, à quelque part, il faut leur expliquer. Puis je
pense que nous, comme entreprise, on a favorisé leur participation.

710

Et on parlait, vous savez, tout à l'heure, disons, de la cohabitation du milieu. Dans une
municipalité, nous, on a organisé une activité qu'on appelait le Festiporc. On leur a fait même
choisir, la municipalité, le nom de l'activité. Ça réunissait entre quatre (4) à cinq cents (500)
personnes le dernier samedi de chaque mois d'août. On l'a fait pendant quatre (4) ans.

715 Et je ne comprends qu'il est arrivé, à un moment donné, quelques personnes qui ont tout chambardé, tout viré à l'envers la municipalité et qui a fait qu'on a dû arrêter de... parce que ça devenait... ça aurait pu être dangereux pour un affrontement.

720 Alors, c'est pour ça que, autant d'activités, autant de... je dirais, de démarches qu'il faut favoriser avec le milieu.

LA PRÉSIDENTE :

725 Vous nous avez mentionné que, dans une de vos installations, vous avez un système de traitement. Pourquoi avoir décidé d'implanter un système de traitement alors que vous êtes dans une région où il y a une capacité des sols à recevoir les fertilisants? Qu'est-ce qui vous avait motivé au départ à aller de l'avant avec un système de traitement?

730 Et vous nous le dites, là, c'est coûteux, c'est un investissement important.

M. JEAN-PAUL THÉRIAULT :

Madame la Présidente, je pense que vous avez une bonne question.

735 Peut-être, lorsqu'on disait tout à l'heure, vous savez, qu'on ne souhaite à personne de croiser le fer avec les comités de citoyens, peut-être que ça nous a fait mûrir, peut-être que ça nous a fait vieillir aussi.

740 On avait déjà, dans les gênes de Purdel, je dirais, la proaction environnementale. On est propriétaire depuis dix-neuf cent quatre-vingt-huit (1988) d'une usine d'engrais biologique qui valorise les résidus.

745 On a également, depuis dix-neuf cent soixante-cinq (1965), puis ça, c'est indiqué dans le mémoire, depuis dix-neuf cent soixante-cinq (1965), on a une équipe d'agronomes puis de technologistes qui parcourent la campagne pour faire des démonstrations, pour faire des programmes de fertilisation, pour faire des ajustements, des calibrations de pulvérisateurs à pesticide, épandeurs d'engrais minéraux, engrais de ferme et ainsi de suite.

LA PRÉSIDENTE :

750 Organiques.

M. JEAN-PAUL THÉRIAULT :

755 Et avec, je dirais, tout cet tollé de protestations en quatre-vingt-seize (96), étant donné qu'on avait une usine d'engrais biologique, le conseil d'administration de la coopérative s'est dit, mais pourquoi qu'on ne recherche pas des moyens d'essayer de faire ça différemment? C'est la raison pourquoi, Madame la Présidente, qu'on a initié cet aspect-là.

760 Mais je vais vous dire une chose, par exemple, je ne pensais pas... je ne pensais pas que ça me coûterait ou que ça coûterait à l'organisation au-dessus de trois piastres (3 \$) du cochon, rendu au bout de l'expérience. Parce que je croyais... je croyais qu'on pourrait être admissible à des programmes ou des supports financiers beaucoup plus élevés que ça.

765 On a eu cent dix mille dollars (110 000 \$) de support financier et d'aucuns me diront : «Oui, mais vous êtes admissible à de la recherche, à des crédits d'impôt à la recherche pour votre main-d'œuvre.» À ceux-là, je leur répondrai : «Venez nous voir, de quelle façon qu'il faut défendre ça.» O.K.?

770 On le demande, un an après, on reçoit une belle lettre du gouvernement pour nous dire : «Prouvez-nous, ce n'est pas assez prouvé.» Et là, on passe trois, quatre (3-4) mois à mettre du monde là-dedans pour venir à bout de leur prouver qu'à l'autre bout du compte, on n'obtient pas gain de cause.

775 Et ça, on l'a dit à madame Marois dans sa visite à Rimouski, dans sa période prébudgétaire, de ce volet-là, de le clarifier. Parce qu'on a servi de cobaye et ça me coûte au-dessus de trois piastres (3 \$) du cochon puis il n'y a pas personne qui veut mettre de l'argent dans la cagnotte pour me compenser.

780 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Dumais?

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

785 Beaucoup de gens, à travers la province, contestent que l'assurance stabilisation bénéficie à ce que les gens appellent intégrateurs. Alors, évidemment, vous autres, vous dites «intégrateur coopératif» ce n'est pas comme «intégrateur non coopératif», mais d'autres disent, bon, «intégrateur», c'est «intégrateur». Et quand l'intégrateur est propriétaire des porcs, c'est à l'intégrateur que reviennent les bénéfices de l'assurance stabilisation.

M. JEAN-PAUL THÉRIAULT :

Hum hum.

795

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

800 On sait que c'est de notoriété publique dans l'industrie que certains intégrateurs peuvent posséder des centaines de milliers de porcs. Les gens peuvent assez facilement faire des calculs et voir combien ça donne de retombées au niveau de l'assurance stabilisation.

Des groupes de producteurs disent : l'assurance stabilisation devrait profiter aux agriculteurs et ne devrait pas profiter à des entités dont l'activité principale n'est pas la production agricole. Et ceux qui disent ça disent : on devrait mettre des limites à la quantité de

805 porcs, par exemple, qu'un assuré peut assurer ou, à tout le moins, on devrait moduler
l'assurance stabilisation pour que, avec les volumes, les bénéfices diminuent.

Alors, comment votre organisation se situe par rapport à ces préoccupations-là?

810 **M. JEAN-PAUL THÉRIAULT :**

Bon. D'abord, Monsieur le Commissaire, quand vous dites «intégrateur», là, il faut faire
attention, là. J'aimerais mieux vous entendre dire le modèle coopératif, parce que le modèle
coopératif est un modèle très différent. Le modèle coopératif, je pense qu'on l'a dit tout au long
815 de la présentation, nous, là, les sites 1 et 2 appartiennent aux six cent vingt-huit (628)
producteurs...

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

820 Hum hum?

M. JEAN-PAUL THÉRIAULT :

... et ça, je défendrais ça jusqu'au bout.

825

Et l'autre aspect, actuellement il existait, à venir jusqu'au premier (1^{er}) avril deux mille
deux (2002), l'assurance stabilisation. Aujourd'hui, c'est devenu le compte stabilisé de revenu
agricole. Et il y a quand même des nuances à travers cette nouvelle formule-là.

830 L'autre aspect que je pourrais vous dire, Monsieur le Commissaire, c'est que lorsque la
coopérative, parce que le prix vendant durant la période ou durant l'année a été inférieur au
coût de production, qu'il y a une compensation.

835 Il faut vous dire une chose, c'est qu'une formule coopérative, on redistribue cet argent-là
aux membres, non pas aux actionnaires mais aux membres, aux sociétaires qui sont des
producteurs agricoles et qui ont, eux-mêmes, voulu que l'orientation, ce soit ça, c'est-à-dire
d'avoir des sites 1 et 2 qui appartiennent à leur entreprise et des sites 3 à eux, pour être
capable de leur produire un porcelet de qualité, pour leur permettre.

840 Et si advenant le cas, il y a des producteurs qui, un bon jour, décident et demandent au
conseil d'administration de la coopérative de faire l'acquisition des sites 1 et 2, les sites 1 et 2
sont à vendre. C'est ça, la formule. Et la richesse qui pourrait, entre guillemets, être apportée
par la compensation au niveau du revenu stabilisé, est retournée aux producteurs.

845 C'est ce que j'ai à répondre sur cet aspect-là.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Merci.

850

LA PRÉSIDENTE :

855

Une dernière question : vous mentionnez dans votre mémoire, là, à la page 28 : «Nous espérons que le développement porcin continuera à se faire par des entreprises de la région et non par des entreprises de l'extérieur.»

860

Comment peut-on faire pour contrôler la provenance des propriétaires ou des investisseurs, alors qu'on a de la difficulté même à contrôler l'implantation... dans une région, d'une production porcine?

M. JEAN-PAUL THÉRIAULT :

865

Bon. Ce qu'on voulait dire par là, c'est que, en fait, je pense qu'il est possible à quelque part d'inclure, dans des recommandations, que des entreprises, qui veulent développer dans une région donnée, possèdent des activités dans cette région donnée-là, d'une part.

870

D'autre part, je dirais, la recommandation qu'on en fait est basée aussi sur, je dirais, l'activité économique qu'on veut favoriser par les gens du milieu. Je comprends que ça peut être difficile à contrôler, mais un des aspects qui pourraient permettre, selon nous, d'aider, je dis bien «d'aider», et la recommandation où on dit que les ententes d'épandage devraient être faites, devraient être prises à long terme avec des fermes receveuses et, à ce moment-là, éviter que les promoteurs ou que les fermes soient obligés d'être propriétaires des terres.

875

À ce moment-là, moi je pense que ça viendrait aider d'abord à se prendre en main en région et, deuxièmement, à favoriser le développement de la ferme familiale. C'est la raison pourquoi que je pense que notre recommandation est sous deux (2) volets, mais veut rejoindre cet aspect-là en disant : travaillons avec les entreprises de la région.

880

Et si ces entreprises-là ont des élans pour venir développer dans notre région, qu'elles passent par nos organisations. On en a des organisations dans notre région, des organisations coopératives, qu'ils passent par nos organisations. Et, à ce moment-là, ils pourront venir développer, mais ils vont passer par des organisations qui font partie du milieu.

LA PRÉSIDENTE :

885

Alors, Messieurs, je vous remercie beaucoup d'avoir participé à cette consultation publique.

M. LAURENT PROULX :

890

Merci, Madame. Merci, Monsieur.

895 En tout cas, si jamais vous êtes intéressés à visiter soit le site d'Aquaterre, l'engrais biologique ou Biosors, vous êtes les bienvenus, il s'agit de rentrer en contact à Purdel même, ça nous fera un plaisir de mettre du temps pour que vous voyiez tout ce qui se fait.

Merci beaucoup.

900 **LA PRÉSIDENTE :**

Je vous remercie.

Donc, maintenant, j'inviterais monsieur Magella Fortin. Alors, bonjour, monsieur Fortin.

905 **M. MAGELLA FORTIN :**

Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire.

910 **LA PRÉSIDENTE :**

La parole est à vous.

M. MAGELLA FORTIN :

915 Vous allez voir que ça va être court.

Alors, je vais me présenter. Mon nom est Magella Fortin et je représente ici les citoyens. Alors, je suis un citoyen. Alors, ma profession, je suis fonctionnaire de carrière. Je travaille à la CSST depuis mil neuf cent soixante-treize (1973).

920 J'ai été aussi à l'emploi du ministère de l'Agriculture et Colonisation en mil neuf cent soixante et onze (1971). Je suis propriétaire de lots boisés et j'ai été administrateur au conseil d'administration de la Société d'exploitation des ressources de la Neigette et comme président de la Fédération des organismes de «gestion commun» au niveau des producteurs forestiers. Et je suis conseiller municipal pour la municipalité du Bic. Mais je suis ici en tant que citoyen.

925 Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, le sujet, c'est : La production porcine via la ferme familiale.

930 Je suis un citoyen inquiet de la démesure apocalyptique de la problématique environnementale due à la production porcine depuis quelques années. Mais je constate qu'effectivement, que depuis quelques années, quand on veut parler de production porcine...

935 **LA PRÉSIDENTE :**

Excusez-moi, monsieur Fortin. Est-ce que vous pourriez vous rapprocher de votre micro? Peut-être le mettre sur le côté, votre micro, puis le tourner vers vous. Ah, ça va comme ça.

940 **M. MAGELLA FORTIN :**

Comme ça, est-ce qu'on m'entend bien? Oui.

Alors, si vous permettez, Madame la Présidente, je vais recommencer.

945

Je suis un citoyen inquiet de la démesure apocalyptique de la problématique environnementale due à la production porcine depuis quelques années. Alors, je constate en région qu'effectivement, on a une possibilité de production porcine puis on se fait rabrouer par certaines personnes que, la production porcine, elle devrait être abolie de la région. Alors, quand on regarde le potentiel qu'il y a dans la région, je pense qu'il y a de la place à les implanter.

950

Actuellement, il y a un mode de production qui représente quatre-vingt-dix pour cent (90 %) des fermes porcines au Québec, c'est celui des fermes familiales de taille de mille cinq cents (1 500) porcs à l'engraissement et de deux mille (2 000) truies pour une maternité. Et ça, j'ai pris ça, ces informations-là, dans la Terre de chez nous. C'était bien mentionné par un journaliste, monsieur Hammond.

955

LA PRÉSIDENTE :

960

En fait, c'est deux cents (200) truies, hein? Parce que vous avez dit «deux mille (2 000)».

M. MAGELLA FORTIN :

965

Deux cents (200) truies. Oui.

LA PRÉSIDENTE :

970

D'accord.

M. MAGELLA FORTIN :

Le premier souci de ces professionnels est de subvenir aux besoins de la population. Par contre, ils consacrent de plus en plus de temps pour l'administration versus les ministères, que ce soit environnemental, le ministère de l'Agriculture, et cetera, et cetera, ils nous demandent beaucoup de contraintes, des papiers à remplir et de plus en plus, ça devient lourd pour ces gens-là.

975

980 Ils sont devenus des spécialistes de la paperasse gouvernementale. Pour un agriculteur qui possède une ferme familiale modeste qui lui permet de faire vivre sa famille, c'est devenu lourd et complexe, et cela peut devenir un facteur déterminant dans sa décision de quitter sa profession; seules les grosses compagnies ou entreprises peuvent survivre à ces conditions.

985

Et là, ce que je veux mentionner, c'est que lorsqu'on installe, dans des régions, des mégaporcheries, des choses comme ça, ces gens-là, souvent, ont du personnel qui sont qualifiés, qui sont spécialisés pour remplir ces documents-là, alors que les agriculteurs, ils sont quand même des professionnels, mais ils n'ont pas tous la facilité à remplir et répondre aux besoins de ces exigences-là.

990

Dans vos recommandations, suite à ces audiences publiques, il faudra prendre en considération ces éléments pour ne pas compliquer davantage la vie de ces professionnels possédant une ferme porcine familiale dans la région.

995

Et je pense que, effectivement, éventuellement, dans la région, on a un potentiel pour avoir des fermes porcines familiales.

1000 Ce n'est pas seulement une question environnementale mais plutôt une opinion publique qu'il faut apaiser. Et je constate que, autour de moi, comme citoyen, je constate, des fois, des informations ou d'informations qui me sont données, qui ne tiennent pas debout. Je vais juste vous en donner une.

1005 À un moment donné, on a voulu installer une ferme porcine familiale dans la région et il y a eu des auditions, toute la procédure a été respectée et la ferme a été commencée à construire en septembre. Et durant l'été, à un moment donné, on a senti des odeurs et on disait déjà que c'était des odeurs du lisier.

1010 Alors, vous voyez un peu l'ampleur que ça peut prendre à l'occasion, là? C'est un exemple que je vous mentionne.

1015 Ce n'est pas seulement une question d'environnement mais plutôt une opinion publique qu'il faut apaiser. C'est la dictature de la démocratie de gens qui ne reconnaissent pas les pratiques en élevage et qui veulent être à la mode sur le dos de la production porcine. Pourtant, ils sont les premiers à manger de la viande de porc. Ça, c'est du snobisme à l'envers.

Chacun son métier, les vaches et les cochons seront bien gardés. Vous devriez écouter en priorité les problématiques de ces professionnels d'élevage afin d'améliorer leur sort.

1020

Le petit agriculteur québécois risque de demeurer marginal de pratiquer une agriculture à temps partiel lourdement subventionnée et devenir entre les mains des amateurs.

Ce que je veux juste mentionner, Madame la Présidente, là-dessus, et c'est un fait qu'on retrouve beaucoup de cette activité-là dans la région, beaucoup de producteurs, d'agriculteurs

1025 vendent leur ferme et c'est des amateurs qui viennent les acheter et, à partir de ce moment-là,
on a de la... les agriculteurs ont de la difficulté à négocier des ententes avec eux autres ou, des
fois, à racheter la terre pour... soit agrandir leur ferme ou des choses comme ça. Mais c'est un
exemple qu'on retrouve dans la région... on retrouve ça beaucoup dans la région.

1030 Ces professionnels de la terre ont le droit de vivre de leur métier. Ils respectent
l'environnement autant que les grandes compagnies. Les gouvernements, les citadins et les
urbains doivent arrêter de se regarder le nombril et de mettre l'épaule à la roue eux aussi.

1035 Vous devriez prendre les mesures pour protéger et encourager les fermes familiales au
Québec. Notre région a besoin de ces fermes familiales pour garder la relève chez nous. Puis
je pense que la compagnie Purdel, en présentant son rapport, elle le mentionnait aussi.

Alors, Madame la Présidence, Monsieur le Commissaire, ce n'était pas tellement long
mais je pense que ça venait du cœur.

1040

LA PRÉSIDENTE :

Merci, monsieur Fortin.

1045 Qu'est-ce qui vous motive à venir à la défense des producteurs agricoles dans la
région?

M. MAGELLA FORTIN :

1050 Alors, dans ma famille, on a des agriculteurs, mes frères qui sont producteurs et aussi,
je suis conseiller municipal pour le quartier des agriculteurs.

LA PRÉSIDENTE :

1055

D'accord.

M. MAGELLA FORTIN :

1060 Et c'est suite à ça, pour avoir discuté avec eux autres, être avec eux autres souvent et
avoir fait partie du comité des citoyens au niveau de la production porcine, j'ai constaté aussi
qu'à l'occasion, des fois, qu'il y avait des démesures vraiment, là, aberrantes à ce niveau-là.
Alors, des fois, il y a des gens qui disaient blanc, il y a des gens qui disaient noir. On n'était
jamais capable de trouver un terrain d'entente entre les deux (2).

1065

Alors moi, ce que je viens... ici, dans le fond, c'est de vous expliquer qu'il y a des
citadins, il y a des citoyens aussi qui sont intéressés à avoir ces gens-là ici, puis de développer
la production porcine familiale parce qu'on a un potentiel dans la région.

LA PRÉSIDENTE :

1070

Est-ce que vous reconnaissez qu'il y a quand même certains problèmes qui sont ressentis, notamment celui des odeurs qui est plus perceptible, là, mais vous reconnaissez qu'il y a ce genre de problème et qu'il y a des solutions à trouver pour tenter d'y remédier?

1075

M. MAGELLA FORTIN :

1080

Je suis très content que vous en parliez parce que, effectivement, même moi, comme citoyen, c'est une des plus grosses problématiques qu'on a au niveau de l'élevage porcin. Et je pense qu'à mon avis, au niveau gouvernemental, on devrait favoriser des recherches à ce niveau-là et aussi de regarder la possibilité pour que ce producteur-là puisse être en mesure, avec des contraintes financières, de répondre à une exigence gouvernementale pour apaiser les contraintes de la population.

1085

Mais je vous dis honnêtement, souvent aussi, on fait... dans la région ici -- et je ne parle pas des autres régions parce que je vis ici dans la région -- dans la région ici, l'ampleur a été démesurée face à cette situation-là, parce qu'il n'y en a pas beaucoup de productions porcines familiales.

1090

Moi, dans le secteur où que je reste, il y en a une et, souvent, on pourrait possiblement, à mon avis, en avoir davantage. Mais, par contre, si jamais on veut complètement éliminer les odeurs parce que c'est une problématique vraiment au niveau des citoyens, il faudrait, à ce moment-là, les aider ces agriculteurs-là, par des moyens financiers pour répondre à des attentes du gouvernement.

1095

LA PRÉSIDENTE :

Écoutez, ça complète le questionnement qu'on avait. On vous remercie, monsieur Fortin, d'avoir participé à cette consultation publique.

1100

M. MAGELLA FORTIN :

Ça m'a fait plaisir, Madame la Commissaire... Monsieur le Commissaire.

1105

LA PRÉSIDENTE :

Au revoir.

Alors, j'inviterais maintenant madame Liette Perreault et monsieur Jules-André Loisel.

1110

M. JULES-ANDRÉ LOISELLE :

Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire.

LA PRÉSIDENTE :

1115

Bonjour.

M. JULES-ANDRÉ LOISELLE :

1120

Avec votre permission puis, dans le but de ne pas sortir de notre créneau... du créneau de temps qui nous est alloué, nous allons commencer immédiatement la présentation de notre mémoire qui s'appelle «L'industrie porcine : assurance de durabilité ou de précarité?»

1125

Nous avons l'intention, madame Perreault et moi-même, de procéder en alternance pour présenter le mémoire selon certains... nous allons présenter certaines sections en alternance.

LA PRÉSIDENTE :

1130

On vous écoute.

M. JULES-ANDRÉ LOISELLE :

Merci, Madame.

1135

Nous voulons, au moyen du présent mémoire, présenter un point de vue citoyen sur le développement de l'industrie porcine dans une région qui offre des sensibilités très particulières à plusieurs égards.

1140

Notre réquisitoire se veut celui de citoyens inquiets face à l'avenir de la société québécoise et en tant que communauté culturelle particulière en Amérique. Nous sommes de la génération de ceux qui ont cru au Québec, qui ont cru dans les institutions québécoises, qui ont cru que nos lois reflèteraient toujours les valeurs sûres dans lesquelles s'enracine notre développement.

1145

Mme LIETTE PERREAULT :

Après nous être investis corps et âme dans la vie économique, culturelle et politique dans la Montérégie, nous avons décidé de consacrer les quelques années de notre retraite active au Bas-Saint-Laurent, là où nous avons des racines.

1150

Après dix (10) ans de séjour dans un petit village de la Vallée de la Matapédia où nous avons acheté la maison ancestrale, nous sommes à même de constater l'échec d'une politique de population qui aurait pu consolider le sentiment d'appartenance des Québécois à leur région et assurer la pérennité des richesses dites naturelles.

1155

M. JULES-ANDRÉ LOISELLE :

Nous attribuons en grande partie le déclin démographique et économique de l'Est du Québec à la fragilité des politiciens face au lobbyisme. Les communautés régionales qui déjà

1160 se battent avec les sérieux problèmes de chômage, de l'émigration massive des jeunes qui en découle, sont sans doute celles qui sont susceptibles de souffrir le plus.

1165 Le laxisme des élus, dans les dossiers de la pêche commerciale en Gaspésie, dans celui de l'exploitation industrielle de la forêt, achève de miner la confiance des populations dans l'efficacité à long terme des mesures gouvernementales.

1170 L'incohérence est flagrante considérant les efforts des intervenants qui misent sur le développement de l'économie touristique, sur l'intérêt nouveau des consommateurs pour les produits du terroir, voire sur l'attrait qu'exerce la campagne sur les nouveaux retraités blasés de la vie périurbaine de banlieue. L'alarme est sonnée!

1175 Si nous avons aujourd'hui l'occasion d'être écoutés par la Commission, c'est que fort heureusement, ce signal d'alarme a été entendu en haut lieu, cela grâce à la vigilance de groupes de citoyens, à la générosité de nombreux bénévoles qui s'organisent en coalition et à l'engagement d'artistes sincères qui ont sensibilisé l'opinion publique. Dans le dossier de l'industrie porcine, l'Est du Québec ne se fera pas... ne se fiera pas – excusez -- à des scénarios d'expérimentation, à des probabilités ni à de pieux vœux.

Mme LIETTE PERREAULT :

1180 Parmi les éléments que les Québécois auront à prendre en considération quant à l'orientation générale à donner au développement économique et, en particulier, sur l'encadrement à instaurer pour l'industrie porcine, se situe le problème, central à notre avis, de l'occupation du territoire.

1185 Le Québec couvre une superficie vaste de quelque un million trois cent mille (1 300 000) kilomètres carrés, c'est trois (3) fois la surface de la France, trente-deux (32) fois celle de la Suisse. Avec une population qui dépasse à peine sept (7) millions d'habitants, comparée à cinquante-huit (58) millions pour la France, le Québec apparaît comme un pays de distance et de dispersion. Nous pensons que la politique agricole doit s'aligner pour cette raison-là sur une politique de la population.

1190 La volonté d'un Québec bien vivant dans toutes les parties de son corps est toujours bien présente dans le discours officiel depuis l'expérience du BAEQ, en soixante-cinq (65), en passant par le constat officiel de disparité Deux Québec dans un, en mil neuf cent quatre-vingt-neuf (1989); en témoignent également les Politiques de développement local et régional, quatre-vingt-dix-sept (97) , de même que la récente, la toute récente Politique de la ruralité, pour nommer seulement celles-là.

1200 Pourtant, chacun est à même de constater jusqu'à quel point l'étalement du territoire complique la gestion centralisée de programmes d'inspiration social-démocrate dans le respect des principes fondamentaux d'accessibilité à une information exacte et la participation citoyenne à la prise de décision.

1205 **M. JULES-ANDRÉ LOISELLE :**

Une des tentations auxquelles le gouvernement central pourrait céder serait une spécialisation encore plus poussée des vocations régionales. Le phénomène semble déjà bien enclenché. La dichotomie campagne/ville, qui avait profité au tourisme gaspésien dans les années soixante (60), a été supplantée dans la stratégie gouvernementale par le cliché de régions-ressources dédiées à l'exploitation de la mer, de la forêt, du sol, des rivières et du vent.

Pendant ce temps, le centre du territoire, qui n'est le centre que dans l'esprit du planificateur, devenait le château fort de l'éducation, de la médecine spécialisée, de la haute technologie, des institutions financières et de la métropolisation culturelle.

1215 **Mme LIETTE PERREAULT :**

Le projet social-démocrate d'une solidarité des Québécois sur l'ensemble du territoire émergeait de l'idéal d'émancipation de toute une communauté culturelle, mouvement qu'on a qualifié de révolution tranquille, et qui prit forme concrètement dans des institutions comme notre système de santé, notre système d'éducation et dont une des plus belles réussites demeure sans doute l'Université du Québec et ses ramifications régionales : Chicoutimi, Rimouski, Hull, Trois-Rivières.

1225 L'Université du Québec a mis en place un programme de deuxième et de troisième cycle en développement régional, dont un programme de doctorat conjoint associant l'Université du Québec à Rimouski et l'Université du Québec à Chicoutimi réunissant une équipe de chercheurs engagés.

1230 Bien que nos propos n'engagent en rien ces personnalités de la communauté scientifique, plusieurs aspects de notre argumentation s'inspirent de travaux et publications de cette équipe multidisciplinaire.

1235 **M. JULES-ANDRÉ LOISELLE :**

Nous traiterons brièvement de l'importance de prendre en considération, en matière de développement durable de la production porcine, les impacts d'une éventuelle production porcine intensive au Bas-Saint-Laurent sur la santé, le développement rural, le patrimoine naturel et architectural, la paix sociale, bref d'un développement harmonieux et durable de la société québécoise.

Mme LIETTE PERREAULT :

1245 Point 1. L'approche québécoise en santé, concernée par l'élevage industriel.

Parmi les documents qui ont été présentés par le ministère de la Santé et des Services sociaux, en deux mille (2000), à l'occasion de la Commission Clair, figurent des comparaisons

1250 entre l'enquête Santé-Québec de mil neuf cent quatre-vingt-sept (1987) et celle d'enquête
fédérale de mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1998).

1255 On y retrouve l'information que les affections respiratoires sont en progression, passant
de quatre point quatre pour cent (4.4 %) à cinq point huit pour cent (5.8 %). C'est un fait
reconnu que les travailleurs en élevage industriel, chez eux, l'incidence des maladies
respiratoires infectieuses et chroniques est plus élevée que dans l'ensemble de la population.
La forte concentration des micro-organismes, poussières, produits gazeux, plus de quatre-
vingts (80), selon le docteur Benoît Gingras.

1260 Il est par surcroît démontré scientifiquement que, même en deçà des seuils dangereux
de toxicité respiratoire, l'exposition prolongée à des odeurs incommodantes peut engendrer
divers malaises digestifs et cardio-vasculaires. Le système nerveux est particulièrement
sensible aux perceptions olfactives.

1265 Au Québec, rappelons-le, c'est le concept élargi de l'état de bien-être biophysique,
psychologique et social qui a servi de référence pour notre Loi sur les services de santé et les
services sociaux.

M. JULES-ANDRÉ LOISELLE :

1270 Dans ce contexte socioculturel, il serait normal que les instances régionales oeuvrant en
santé soient appelées à interagir dans le processus décisionnel à titre d'experts à consulter
dans le choix des sites d'implantation de porcheries industrielles.

1275 La pertinence d'une concertation interinstitutionnelle au niveau régional s'appuie sur
des cas vécus dont celui de cette école dans le village de Luceville, près de Rimouski, où les
élèves doivent périodiquement se priver d'une récréation au dehors, tant l'air ambiant chargé
des effluves du lisier de porc est perçu comme irrespirable.

Mme LIETTE PERREAULT :

1280 Le risque de contamination de l'eau potable par le lisier est aussi bien documenté. Or,
ce risque est d'autant plus réel que la technologie visant à réduire les inconvénients d'odeurs
désagréables et qui consiste à injecter dans le sol le liquide nauséabond, accélère la vitesse
d'infiltration dans les eaux souterraines pour peu que le sol soit poreux.

1285 Si le risque de contamination par ruissellement est reconnu, il ne disparaît pas du seul
fait qu'il devient moins perceptible pour le voisinage. Au contraire, l'utilisation de la nouvelle
technologie permettant l'épandage dit sympathique du lisier à proximité de lieux habités,
encourage plutôt l'apathie chez des citoyens concernés jusqu'à ce que leur puits résidentiel et
1290 leurs réservoirs municipaux d'eau potable soient irrémédiablement contaminés.

M. JULES-ANDRÉ LOISELLE :

1295 Si le ministère de l'Environnement a rendu obligatoire le dépistage annuel des nitrates
dans les systèmes individuels d'approvisionnement en eau potable, c'est que les nitrates sont
réputés être cancérigènes alors qu'aucune technologie actuelle n'est vraiment efficace pour les
éliminer d'un puits d'eau potable; il faut compter de dix (10) à vingt (20) ans, selon la botaniste
Gisèle Lamoureux, pour retrouver un taux acceptable de nitrates à partir du moment où on aura
cessé d'en ajouter, sans compter que, et cela confirmerait l'origine agricole de la contamination,
1300 des pesticides sont souvent également présents, la plupart étant aussi cancérigènes,
mutagènes et susceptibles de perturber les systèmes hormonal et immunitaire.

Mme LIETTE PERREAULT :

1305 Dans le cas des infrastructures municipales, la pratique de lessivage des segments de
réseau d'aqueduc avec des produits chlorés, lors de la contamination par les coliformes, n'est
pas sans effet cumulatif dommageable pour la santé.

1310 Près de neuf cent mille (900 000) Québécois desservis en eau potable dans les petites
municipalités non tenues de filtrer l'eau de surface sont soumis à un risque additionnel, selon
l'information diffusée par le journaliste Francoeur du Devoir, en deux mille deux (2002). La
réaction du chlore avec les particules organiques engendre la production de trihalométhanes,
des molécules hautement cancérigènes.

1315 De plus, la tragédie de Walkerton a rappelé que même au Canada, il se peut que la
population d'un village soit rendue malade avant que les autorités aient pu réagir avec assez de
célérité pour prévenir des décès.

M. JULES-ANDRÉ LOISELLE :

1320 Ce n'est pas sans raison que le végétarisme continue à recruter des adeptes plus de dix
(10) ans après la crise de la vache folle. Jusqu'ici, la protéine responsable de la maladie de
Creutzfeld-Jacob a fait cent cinq (105) victimes; le syndrome peut prendre toutefois jusqu'à
deux (2) décennies avant d'être diagnostiqué, de sorte que l'on craint que l'épidémie ne culmine
1325 en réalité que vers deux mille cinq (2005) et se poursuive jusqu'en deux mille dix (2010).

1330 Le professeur Richard Lacey, microbiologiste qui fut le premier à alerter les autorités,
est d'avis qu'un semblable prion pourrait éventuellement se développer chez le porc et que la
plus élémentaire prudence exige qu'on élève plus soigneusement les animaux et de façon plus
civilisée.

Mme LIETTE PERREAULT :

1335 Enfin, la population québécoise semble plus que jamais sensibilisée aux conséquences
sur la santé humaine de l'utilisation généralisée d'antibiotiques et d'hormones dans les
élevages industriels. Aussi faut-il s'attendre que dans les régions où le recrutement des
médecins demeure problématique, les populations auront d'autant plus besoin de garanties. En

l'absence de telles garanties, les parents seront prêts à monter aux barricades pour protéger leurs enfants.

1340

Voici donc quelques recommandations concernant la santé des populations et de leurs descendants.

1345

Que soit interdite au Québec l'utilisation de farines carnées et d'antibiotiques comme stimulants de croissance.

M. JULES-ANDRÉ LOISELLE :

1350

Que des normes soient établies concernant l'espace vital des animaux d'élevage de façon à éviter l'entassement excessif, principale cause de l'exacerbation de l'agressivité, raison alléguée pour justifier la maltraitance des bêtes (brisure des dents, mutilations, amputations et contentions diverses), la rapidité de transmission des infections, raison alléguée pour justifier l'utilisation déraisonnable de médicaments antibiotiques, autant chez le bétail que chez les travailleurs, afin de tenter de contrecarrer l'effet souvent mortel de agents protéiques (prions) et d'autres maladies infectieuses.

1355

Mme LIETTE PERREAULT :

1360

Que la disposition de la Politique nationale de l'eau à l'effet de doter les Québécois d'un cadre juridique leur permettant, en cas de conflit, de faire prévaloir le droit essentiel d'un accès à l'eau pour répondre à leurs besoins fondamentaux soit réalisée sans délai.

Point 2. L'incompatibilité des mégaporchereries avec le développement rural.

1365

Le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie sont les régions les plus sensibles à la dépopulation. Au départ des jeunes, étudiants ou chercheurs d'emploi, phénomène auquel s'intéressent des chercheurs comme Madeleine Gauthier de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Serge Côté de l'Université du Québec à Rimouski, s'ajoute celui de l'exode des personnes âgées vers les centres urbains mieux pourvus en services professionnels de santé.

1370

M. JULES-ANDRÉ LOISELLE :

1375

En l'absence d'un financement public adéquat pour les services à domicile, l'opération de fusionnement de certains centres d'accueil et des centres locaux de services communautaires, ajouté à l'ensemble du processus de rationalisation dans le réseau de la santé, a fait très mal aux villages.

1380

C'est au terme de combats épuisants que des groupes de citoyens ont dû accepter la fermeture de résidences de personnes âgées qui faisaient pourtant partie des institutions issues du milieu pour répondre à de très réels besoins.

1385 Les travaux de Guy de Bailleul sur le sujet ont été vulgarisés par Solidarité Rurale, instance-conseil au gouvernement depuis mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept (1997), qui a ainsi contribué à la dénonciation de politiques rédigées dans la capitale régionale et appliquées ensuite mur à mur, sans considération de leur impact potentiel en terme de déstructuration des communautés rurales.

Mme LIETTE PERREAULT :

1390 Nos dirigeants politiques ont enfin reconnu officiellement, en deux mille un (2001), la spécificité du Québec rural par la Politique nationale de la ruralité, dont le sous-titre, «Pour une occupation dynamique des territoires», témoigne bien de l'intention d'aligner les stratégies de développement sur cet objectif.

1395 La même année, l'Université du Québec à Rimouski, obtenait une chaire de recherche en développement rural. Pour le titulaire de cette chaire, le professeur Bruno Jean, le Québec rural n'est pas un territoire en attente d'urbanisation ni de désertification. C'est un territoire avec une vie socio-économique spécifique et irréductible aux dynamiques urbaines. Ce sociologue engagé défend depuis près de vingt (20) ans notamment au sein du GRIDEQ, le
1400 Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, la thèse d'une sociologie rurale, c'est-à-dire une façon de vivre, de travailler et de produire à contre-courant du phénomène de métropolisation.

1405 Sur la thèse du chercheur et de ses collaborateurs repose le pari que le mouvement de retour à la campagne, soutenu par la préoccupation d'un environnement plus sain et qui s'est manifesté jusqu'ici dans les régions industrielles par un étalement urbain, continuera à se déployer sur l'ensemble du Québec, à rebours du courant migratoire d'urbanisation.

1410 Or, ce n'est pas le temps seul qui accomplira ce miracle, ce sont les choix des décideurs locaux, la ténacité des résidents et un encadrement légal cohérent qui assureront la protection de milieux déjà fragiles contre les appétits de profits rapides d'exploiteurs et d'intégrateurs, dont la voracité pécuniaire est stratégiquement et habilement camouflée sous le mirage de promesses d'emploi.

1415 **M. JULES-ANDRÉ LOISELLE :**

1420 La Loi sur la protection du territoire agricole n'a pas été adoptée pour faciliter la conversion des fermes d'élevage en industries de viande, ni pour accélérer le déboisement des terres en vue de se débarrasser des déjections animales avec une certaine élégance.

Ainsi, Jean Garon, le père de cette loi, s'inquiète-t-il de ce que la Commission de protection du territoire accepte aussi facilement la subdivision des terres aux fins d'implantation de mégaporcheres sans se préoccuper de la diminution à moyen terme de notre capital d'une agriculture à vocation tout autant sylvicole que maraîchère.

1425 **Mme LIETTE PERREAULT :**

Voici quelques recommandations concernant la protection du territoire agricole.

1430 Que soient examinés les effets cumulatifs des autorisations de la Commission de protection des territoires agricoles consenties à des projets d'élevages porcins, de même que le risque à long terme de désertification du territoire rural par toutes les formes d'exploitation industrielles des ressources, y compris la forêt, et que les amendements appropriés soient apportés à la Loi de la protection du territoire agricole.

1435

M. JULES-ANDRÉ LOISELLE :

1440 Que le Règlement sur les exploitations agricoles, REA, qui en détermine les normes environnementales soit bonifié en ajoutant à la mesure du taux de phosphore dans le fumier d'autres indicateurs comme le taux d'azote, la concentration de métaux lourds et la présence d'autres contaminants dans le sol afin de préserver la qualité des terres cultivables à des fins alimentaires.

1445

À l'item 3, l'industrialisation agroalimentaire, un risque pour le patrimoine québécois.

Bon nombre de municipalités rurales se voient actuellement aux prises avec le dilemme de la perte de revenus fonciers alors que les infrastructures routières sous leur responsabilité n'en finissent plus de se détériorer sous l'agression répétée et constante de camions lourdement chargés de billots, de tourbe, de gravier, de chaux agricole, de lisiers, et cetera.

1450

À certains endroits, d'anciens ruraux en mal du pays natal risquent de ne plus reconnaître les maisons de leur enfance. Les boisés sont la proie de pilleurs, les flancs de montagne mis à nu, le paysage est dévasté.

1455

Mme LIETTE PERREAULT :

1460 La perspective écologique adoptée par de plus en plus de chercheurs en recherche humaine permet de mieux saisir la complexité de la notion de paysage dans ses dimensions physique, biologie et sociale, imbriquées historiquement et en perpétuelle relation d'interdépendance.

1465

L'idée évoquée par le bien connu journaliste Pierre Foglia qui écrivait : «Avant d'appartenir à une nation, à une culture, j'appartiens à un paysage», donne à réfléchir; c'est d'un rapport identitaire dont il s'agit ici.

1470

Rimouski accueillait en octobre deux mille un (2001), dans le cadre d'un symposium sur le développement des territoires, une sommité internationale, le «docteur» Michel Bassand, de Lausanne, en Suisse. Ce spécialiste du processus de l'appartenance identitaire nous a sensibilisés à l'importance pour la cohésion sociale de donner un sens positif à l'utilisation du territoire.

1475 Les associations touristiques misent sur l'attrait de la campagne auprès des nouveaux retraités, les équipements culturels s'ajustant aux goûts de cette clientèle dans l'espoir que les visiteurs étirent la durée de leur séjour et se laissent peut-être tenter par le coût abordable d'achat de maisons ancestrales.

1480 Appelé à donner son opinion sur cette tendance d'une revitalisation espérée, l'historien Paul-Louis Martin, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, ne démontre qu'un enthousiasme modéré. Selon lui, dans la plupart des villages possédant un fort potentiel patrimonial, il ne resterait aujourd'hui que quatre (4) ou cinq (5) maisons anciennes en bon état d'intégrité architecturale. Suite à ce constat, il déplore que les Québécois aient autant sous-estimé la valeur sociale, culturelle, identitaire mais aussi économique et touristique de leur héritage architectural et paysager.

1485 Nos gouvernements auraient facilement pu ralentir le courant d'uniformisation de la construction de nouvelles résidences et surtout auraient pu s'impliquer dans l'aide à la restauration de maisons anciennes.

1490 **M. JULES-ANDRÉ LOISELLE :**

1495 À long terme, la qualité de vie dans la campagne oxygénée québécoise, nos forêts giboyeuses, nos lacs et rivières poissonneux ainsi que l'ensemble de notre patrimoine naturel et historique constituent sans aucun doute des placements plus sécuritaires et durables que les retombées éphémères de la transformation de terres défrichées par nos ancêtres en terrains affectés à des industries polluantes, usages auxquels succéderont logiquement les industries de décontamination. La destruction d'un héritage sacré n'est rien de moins qu'une profanation!

1500 De plus en plus conscients que les paysages constituent une ressource rare, fragile, limitée et non renouvelable, les gens d'affaires et les résidents vont s'objecter farouchement à ce que ce patrimoine ancestral soit mis en péril de disparaître irrémédiablement sous la pression des intégrateurs dans le marché de la viande de porc.

Voici quelques recommandations concernant la conservation de l'héritage patrimonial.

1505 Que soit mis en place un programme de soutien aux fermes paysannes, c'est-à-dire de taille transmissible et dont les propriétaires sont également des résidents et contribuent ainsi à la vie sociale, à la dynamique communautaire et à l'économie locale.

1510 **Mme LIETTE PERREAULT :**

1515 Que soit créé un fonds spécifique à la restauration des maisons de fermes et résidences ancestrales, incluant des mesures incitatives au retour des retraités dans leur région natale, à leur contribution à l'aménagement paysager intégrant des éléments tels que plantation d'arbres fruitiers, entretien d'un potager, horticulture, ornithologie et le reste.

M. JULES-ANDRÉ LOISELLE :

Le point 4. En regard de la paix sociale : un dossier plutôt explosif...

1520 Une analyse même sommaire du mouvement de contestation québécoise dans son ensemble, dont l'opposition à l'orientation du ministère de l'Agriculture, n'est que la partie visible de l'iceberg, devrait suffire à convaincre les politiciens de ce que l'État devrait commencer à prendre très au sérieux l'agitation qui se manifeste au sein de la société civile.

1525 D'abord, les comités de citoyens sont formés en majorité de citoyens de la génération du baby-boom de l'après-guerre, ceux-là mêmes qui ont amorcé une réforme majeure des institutions québécoises. La justice sociale, la qualité de vie et, peut-être par-dessus tout, la participation démocratique aux décisions qui les affectent en privé, c'est leur raison de vivre, c'est le champ d'exercice de leur citoyenneté à défendre comme un droit.

1530

Mme LIETTE PERREAULT :

1535 Une forte proportion des personnes qui s'impliquent activement au sein des groupes de pression est, en fait, composée de militantes. Certaines sont de la première génération de femmes à vivre différemment de leurs aïeules et à revendiquer, au nom de leurs petits-enfants, des mesures concrètes pour assurer un développement durable au Québec.

1540 Ces Québécoises, auxquelles l'État a refilé la responsabilité des soins à domicile depuis le virage ambulatoire, ne sont pas prêtes à croire que l'omnipotence de la technologie moderne pourra prochainement remplacer l'élémentaire prudence inhérente à un comportement responsable quant à la construction d'un monde viable pour les générations à venir.

1545 Il n'y a pas si longtemps, les cultivateurs étaient respectés, tout investis qu'ils étaient dans la mission sociale de nourrir leurs concitoyens. L'étanchéité des frontières économiques forçait alors les peuples à pratiquer une sorte de souveraineté alimentaire.

1550 On nous dira que la globalisation des marchés a rendu caduque la responsabilité des États à soutenir une autosuffisance minimale pour chaque nation. Si une telle loi économique était incontournable, un pays comme la France serait devenu la ferme nourricière pour tout le territoire de l'Union européenne.

1555 Or, ce ne serait pas le cas, selon le spécialiste de la question, Claude Servolin, qui était de passage à Rimouski en septembre dernier. La libération des échanges a donné lieu en Europe à un ajustement du prix des produits nationaux au marché international, mais sans que chaque pays ne réoriente radicalement sa production en fonction des besoins d'un pays voisin.

1560 Ce qui permet à ce chercheur de l'Institut national de la recherche internationale de conclure que la spécialisation au plan agroalimentaire demeure un phénomène particulier encore réservé aux pays sous-développés.

M. JULES-ANDRÉ LOISELLE :

1565 Accepter de cautionner une politique qui, malgré les connaissances actuelles, néglige de prendre en compte les conséquences écologiques à long terme (déforestation, monoculture, empoisonnement des salmonidés au cœur de nos rivières) contre un dédommagement économique à court terme (mirage de la création d'emplois, subventions à l'agriculture industrielle et à la recherche technologique visant la réparation des futurs problèmes environnementaux ainsi créés), c'est se placer dans un rapport de dépendance et de vulnérabilité, que ce soit à l'échelle d'une région, d'une province ou d'un pays.

1570 Nous ne croyons pas trahir la pensée de monsieur Roméo Bouchard, en affirmant que c'est cette perspective que défend l'Union paysanne. Que ce syndicat, conçu pour défendre les petits producteurs, se soit en même temps développé comme syndicat citoyen semble indiquer que les Québécois, qui ont compris les enjeux mis en cause, sont prêts à s'organiser en une vaste coalition, non seulement nationale mais internationale.

Mme LIETTE PERREAULT :

1580 Les développeurs de l'Est du Québec savent pertinemment que la consolidation de la structure économique de cette région passe par son attrait touristique, par des stratégies incitatrices de retour au pays natal s'adressant à ceux qui ont dû s'exiler, et par l'offre de produits du terroir associée à une agriculture de type paysanne.

1585 Sachant que ces terres fertiles sont plus rares qu'ailleurs au Québec, ce que le Bas-Saint-Laurent refuse en bloc, c'est de devenir rapidement une région sacrifiée, une Bretagne du Québec!

M. JULES-ANDRÉ LOISELLE :

1590 Voici, Madame la Présidente, quelques recommandations concernant la cohabitation harmonieuse des citoyens agriculteurs et des consommateurs, et la conciliation de leurs objectifs.

1595 Que la subvention à l'agriculture soit soumise à une politique cohérente avec les besoins alimentaires de la population québécoise, excluant le détournement des subsides à la production d'exportation et prévoyant une modulation de l'assurance agricole en fonction de la taille, de façon à ne pas constituer un incitatif à la production de type industriel.

Mme LIETTE PERREAULT :

1600 Que la législation soit harmonisée de façon à favoriser la participation démocratique à un développement approprié et tenant compte des valeurs et de la spécificité culturelle des Québécoises. Je pense surtout aux Lois 23, 184, la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et le Code municipal en cas de conflit d'intérêt.

1605 **M. JULES-ANDRÉ LOISELLE :**

1610 Que soit adoptée une réglementation visant à faire respecter une norme de densité animale à l'hectare, que le nombre maximal soit calculé pour chaque municipalité, chaque territoire de MRC, voire chaque région, et que les statistiques soient disponibles pour consultation publique.

Mme LIETTE PERREAULT :

1615 Que l'expertise professionnelle des agronomes et ingénieurs rémunérés par les producteurs soit complétée par celle d'experts autonomes en diverses disciplines scientifiques pertinentes et oeuvrant au sein de laboratoires scientifiques de développement durable. Une structure à implanter dans chaque région, comme instance conseil gouvernementale.

1620 **M. JULES-ANDRÉ LOISELLE :**

1625 En conclusion, Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, nous ne possédons pas, tout comme la plupart des citoyens, l'expertise qu'il faudrait pour conseiller les divers ministères quant à l'ensemble des mesures pointues à adopter et offrant les garanties d'un développement durable en matière de politique commerciale tout en assurant au Québec une marge de manœuvre suffisante pour faire des choix selon ses valeurs, sans risque d'écopier de sanctions économiques de la part des États-Unis.

1630 Car, oser défendre un modèle québécois de développement socio-économique, c'est ne défendre qu'une des multiples facettes de l'américanité, un art de vivre distinct que seul permet l'avènement d'une véritable diversité culturelle.

Mme LIETTE PERREAULT :

1635 Nous pensons que toute avancée dans cette direction serait non seulement profitable à des générations futures de Québécois, mais peut-être plus encore à d'autres peuples des Amériques, en particulier ceux qui sont actuellement poussés à développer des monocultures aux dépens de leurs forêts.

1640 Et dans cette perspective, l'Amérique continentale a un urgent besoin du courage des Québécois de plus en plus nombreux, il faut en convenir, à comprendre les grands et les vrais enjeux en cause ici.

M. JULES-ANDRÉ LOISELLE :

1645 Merci, Madame la Présidente.

Mme LIETTE PERREAULT :

1650 Merci de votre attention.

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

1655

Alors, peut-être que j'aurais une question parce que vous avez utilisé tout votre temps... tout le temps, là, qui est accordé à chacun. Mais j'aimerais revenir, moi, sur votre recommandation 4.2, lorsque vous suggérez que la législation soit harmonisée de façon à favoriser la participation démocratique.

1660

Mme LIETTE PERREAULT :

Il y a la...

1665

LA PRÉSIDENTE :

Avez-vous des suggestions précises à cet égard?

Mme LIETTE PERREAULT :

1670

Je pense que ce serait à harmoniser avec l'autre recommandation où il y aurait implantation de laboratoires scientifiques régionaux. Je pense que, avant d'être... -- on a parlé de centralisation -- avant qu'une autorisation soit donnée par le gouvernement central, le ministère de l'Environnement ou le ministère de l'Agriculture qui auraient avantage aussi à harmoniser leur orientation, il y aurait la possibilité de la soumettre non seulement à un genre de consultation publique, mais aussi à un organisme, qui serait un organisme semblable à celui qui existe dans la région du Saguenay, qui est un laboratoire de développement durable, qui pourrait émettre un avis et puis ça concernerait le type... seraient analysés... seraient étudiés... le type... la façon... la méthode d'élevage serait analysé le site, serait analysée la possibilité d'une cohabitation harmonieuse ou avec... aussi... seraient pris en considération d'autres éléments de l'économie ou du patrimoine. Ça peut être une rivière à saumon, ça peut être un autre attrait touristique qui ferait que ça ne va pas ensemble.

1675

1680

Puis à ce moment-là, cet organisme-là, qui serait libre de toute attache ou de tout conflit d'intérêt, pourrait émettre un avis puis suite à ça... suite à ça et suite à l'approbation par la municipalité d'une conformité avec le schéma d'aménagement du territoire ou le schéma d'urbanisme, mais à ce moment-là, il y aurait la possibilité d'aller chercher une autorisation au ministère.

1685

1690

LA PRÉSIDENTE :

En fait, vous proposez un genre de mécanisme qui est semblable à celui du Bureau des audiences publiques? Est-ce que je peux comprendre ça?

1695

Mme LIETTE PERREAULT :

Oui! Mais pas... pas ponctuel et puis...

LA PRÉSIDENTE :

1700

Hum hum?

Mme LIETTE PERREAULT :

1705

... plus modeste peut-être.

LA PRÉSIDENTE :

Mais qui ferait en sorte que des personnes neutres...

1710

Mme LIETTE PERREAULT :

Oui.

1715

LA PRÉSIDENTE :

... pourraient mettre en relation des spécialistes qui pourraient... bien, en fait, répondre à toutes les questions des citoyens sur un sujet?

1720

Mme LIETTE PERREAULT :

Exactement.

M. JULES-ANDRÉ LOISELLE :

1725

Exactement.

Mme LIETTE PERREAULT :

1730

Puis qui prendrait... puis, à ce moment-là, la particularité régionale pourrait être... serait automatiquement prise en compte.

LA PRÉSIDENTE :

1735

Et vous voyez ça pour tout projet d'implantation, vous n'avez pas de limite? Parce qu'à l'heure actuelle, il y a une procédure qui est prévue et qui prévoit que, par exemple, le BAPE pourrait intervenir, là, dans la mesure où un projet de... une implantation de six cents (600) unités animales et plus, là, serait proposée. Alors, là, il y aurait l'obligation pour le promoteur de faire une étude d'impact et, bon, de...

1740

Mme LIETTE PERREAULT :

Je n'ai pas commencé...

1745 **LA PRÉSIDENTE :**

... à l'évaluation, mais est-ce que vous y allez pour quelle que soit la taille du projet, tout projet?

1750 **Mme LIETTE PERREAULT :**

Ça pourrait être selon la sensibilité des citoyens, un peu de la même façon dont... qui donne lieu, finalement, à un bureau d'audiences du BAPE, mais ce serait plus local.

1755 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais vous ne pensez pas nécessairement au BAPE, là?

Mme LIETTE PERREAULT :

1760

Non.

LA PRÉSIDENTE :

1765

Moi, je comprends que vous pensez à une formule...

Mme LIETTE PERREAULT :

Oui.

1770

LA PRÉSIDENTE :

... qui ressemble, mais sans être le BAPE?

1775 **Mme LIETTE PERREAULT :**

Oui. Ça n'exempterait pas que... je ne souhaiterais pas que cette institution-là du BAPE disparaisse par le fait même, au contraire!

1780 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais il y a déjà beaucoup de travail, soyez sans crainte, pour le BAPE.

C'est bien. Je ne sais pas si, monsieur Dumais, vous avez d'autres questions?

1785

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Non.

1790 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, on vous remercie beaucoup d'avoir participé à cette consultation publique.

1795 **Mme LIETTE PERREAULT :**

Merci infiniment.

M. JULES-ANDRÉ LOISELLE :

1800 Nous vous remercions de nous avoir écoutés.

LA PRÉSIDENTE :

Au revoir.

1805

Alors, nous allons maintenant faire une pause d'une quinzaine de minutes et nous revenons après la pause avec le Comité PENSE (Population engagée à la sauvegarde de l'environnement).

1810 Alors, à plus tard.

(SUSPENSION ET REPRISE DE LA SÉANCE)

LA PRÉSIDENTE :

1815

Alors, nous reprenons notre séance et nous invitons le Comité PENSE, qui est Population engagée à la sauvegarde de l'environnement et son représentant, monsieur Michel Mc Nicoll.

1820 Bonjour, monsieur.

M. MICHEL Mc NICOLL :

Bonjour, Madame. On se revoit!

1825

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

1830 **M. MICHEL Mc NICOLL :**

Je vous remercie. Moi, il y avait madame Gaulin qui nous avait dit qu'on avait quinze (15) minutes pour présenter notre...

1835 **LA PRÉSIDENTE :**

En fait, il y a une demi-heure pour l'ensemble de l'échange avec vous, d'accord?

1840 **M. MICHEL Mc NICOLL :**

Ah.

LA PRÉSIDENTE :

1845 Alors, quinze (15) minutes de présentation puis nous, on s'est réservé un quinze (15) minutes de questionnement. Alors, si vous empiétez sur notre quinze (15) minutes, ça fait moins de questions.

1850 **M. MICHEL Mc NICOLL :**

O.K.

LA PRÉSIDENTE :

1855 D'accord?

M. MICHEL Mc NICOLL :

1860 Donc moi, la méthode, je vais essayer d'y revenir, c'est que j'avais gardé environ un cinq (5) minutes pour lire toutes nos recommandations et à l'intérieur, bien, je ne lirai pas nécessairement tout notre mémoire. Je vais essayer quand même d'y aller avec l'ensemble des gros points qu'on a mis à l'intérieur de ça.

LA PRÉSIDENTE :

1865 D'accord.

M. MICHEL Mc NICOLL :

1870 De un, moi, je suis le président et le porte-parole de ce comité de citoyens-là qui est venu au monde en janvier deux mille deux (2002), à Saint-Léon-le-Grand, car on avait su qu'il y avait un projet d'une mégaporcherie avec des truies, pouponnières et l'engraissement. On parlait quand même du projet, là, de mille deux cents (1 200) à mille trois cents (1 300) truies, un peu qui a été parlé de Purdel tantôt.

1875

1880 Donc, nous, qu'est-ce qui a fait que ce comité de citoyens-là s'est formé, c'est que ça faisait longtemps que tout le dossier était en branle et nous, on a su à la dernière minute. Donc, peut-être qu'un comité de citoyens, ça se fabrique par la peur et le manque de connaissances pour essayer d'aller chercher des réponses. Donc, ce n'est pas pendant un an de temps qu'on se prépare à vouloir en former un, je pense qu'on en forme un par nécessité.

1885 À l'intérieur de ça, quand... il faut dire aussi que ce comité de citoyens-là qui, aujourd'hui, représente plus de quatre cents (4000) personnes, mais à l'intérieur de la Vallée de la Matapédia. On a dépassé la problématique que nous, on vivait à Saint-Léon-le-Grand, car il y avait des projets de mégaporcherie dans le secteur de Sayabec et celui de Saint-Cléophas qui, ces deux (2) places-là, sont dans le haut de la Vallée de la Matapédia, qui est le haut de notre bassin versant.

1890 Donc, à partir de ce moment-là, on s'est aperçu que la problématique porcine n'était pas juste pour un petit coin en particulier puis, salut, c'était réglé, et on n'identifiait pas l'industrie porcine à un groupe. Comme nous, à Saint-Léon-le-Grand, c'était Purdel; à Sayabec et à Saint-Cléophas, c'était Lebreton.

1895 Donc, on est parti à se dire c'est quoi l'ensemble de la problématique porcine qu'on ne connaissait pas. Et laissez-moi vous dire que, à la fin de janvier deux mille trois (2003), on a célébré notre première assemblée générale de fondation. Donc, on est rendu une corporation à but non lucratif, on s'est organisé mais pas de façon à dire : ce qu'on veut, c'est détruire et arrêter l'industrie porcine. On a voulu, dans un premier temps, comprendre l'industrie porcine qui était drôlement importante.

1900 Et là, de l'information sur cette industrie-là, probablement qu'on doit en avoir six (6) pieds de haut, là, en termes de feuilles, là, à un moment donné, mais on les regarde puis on veut en savoir parce que nous, vous donnez un exemple, moi je suis natif de l'industrie laitière. Ma famille, mes parents et encore la famille, on a une assez grosse ferme laitière.

1905 Donc, le côté agricole, le côté des odeurs, toute cette problématique-là de base, on est de ce milieu-là et je dirais que peut-être vingt-cinq pour cent (25 %) de ce comité de citoyens-là, c'est du monde qui sont issus du domaine agricole. Donc, on ne voit pas, en partant, le domaine agricole comme un domaine qu'il faut éliminer, loin de là; il faut plutôt s'agencer.

1910 Donc, le premier élément, nous, quand on a commencé à voir, oh!, il faut faire un mémoire. Aïe, ça, c'est quasiment épeurant, là! Parce que vous voyez, moi, je suis un entrepreneur, je suis un distributeur en café. Donc, aujourd'hui, j'ai tassé ma journée, je ne suis pas payé pour ça.

1915 Dans notre comité, il n'y a pas grand-monde qui sont ici dans la salle parce que la majorité travaille aujourd'hui. On n'a pas rempli la salle pour mettre une pression ou n'importe quoi. Donc, on a une réalité.

1920 Là, on s'est aperçu qu'en commençant à monter notre mémoire, on s'est dit : comment
ça se fait, avec toutes les informations qu'on a aujourd'hui, qui sont possédées et données par
le ministère de l'Environnement et l'ensemble des ministères – quand j'étais venu ici, au mois de
décembre, je vous avais bien dit que nous, on ne comprenait pas qu'avec l'ensemble de toutes
les données que cette industrie a, comment ça se fait qu'on a les problèmes présents. C'était
1925 dur à comprendre. À force de travailler dans ça, on commence à avoir beaucoup de réponses.

 Mais nous, l'ensemble de notre mémoire, c'est l'eau. Qu'est-ce qui nous intéresse?
C'est l'eau. Qu'est-ce qui nous fait peur? C'est l'eau. Quand on s'est levé debout, en janvier
deux mille deux (2002), à dire : qu'est-ce qui se passe avec l'histoire d'une mégaporcherie qui
1930 s'en vient sur nos terres? La première question, c'était : qu'est-ce qui arrive avec notre eau en
sachant l'ensemble de la problématique sur le territoire québécois?

 Après, on a vu en Bretagne qu'est-ce qui se passait, au Danemark. On les a toutes ces
informations-là. Puis plus qu'on a de l'information, plus qu'on a peur quand on parle d'industrie
1935 porcine. Parce que, quand on parle d'une entreprise porcine qui a une grosseur qui est
raisonnable et qui n'est pas sur du fumier liquide et qu'à l'autre bout, on a un compost, là, on
est preneur.

 Comme nous, dans la Vallée de la Matapédia, à Sainte-Érène, on a un producteur, vous
1940 l'avez dans notre mémoire, ce producteur-là, il a cent cinquante (150) truies. Il fait ça avec sa
famille puis il fait son compost, il monte ses cochonnets jusqu'à la fin pour que ça se rende à
l'abattoir. Et on a rencontré cette personne-là, et il en vit. Puis le monde qu'il y a dans son
secteur à lui, il n'y a pas aucun problème.

1945 Ça fait que là, on a toujours bien une preuve que c'est possible, cette forme
d'industrie-là, mais c'est peut-être le mot «industrie» qui est le problème, c'est la grosseur, c'est
la volonté d'aller sur le marché.

 Parce que nous autres, la Vallée de la Matapédia, c'est une vallée. Hein, vous allez
1950 dire : tu nous as rien appris à ce niveau-là! Mais on a une grosse problématique, c'est que
nous, on trempe dans l'eau, puis cette eau-là est bonne. Et on a la ville d'Amqui qui a tout près
de huit mille (8 000) personnes de population, vous allez avoir son maire qui va venir, ce soir,
vous présenter son mémoire.

1955 Cette eau-là, je voulais vous apporter une bouteille aujourd'hui, je me suis retenu parce
que j'ai dit : ça fait peut-être cucul un peu, là, on va laisser faire; de l'eau, ils en ont déjà vu.
Mais le problème, c'est que cette eau-là qu'on avait, nous, mise dans des bouteilles puis qu'on
avait identifiée au Comité PENSE, ça disait que c'est un cadeau qu'on vous fait, puis on veut la
garder, cette eau-là.

1960 Parce que l'eau d'Amqui n'est pas traitée, elle n'est pas filtrée, c'est les nappes
souterraines. La nappe phréatique de la Vallée de la Matapédia est encore saine, d'après ce
qu'on peut voir. Donc, l'ensemble de notre bataille à nous, c'est de garder cette eau-là.

1965 Et présentement, pour vous donner un exemple, en même temps qu'on montait notre moratoire, la MRC de la Matapédia a vendu des lots forestiers, ils appelaient ça des lots épars. Ils en ont vendu dix-sept (17). Il y en a qui ont été vendus à monsieur, madame tout le monde, à des prix comme vingt, vingt-cinq mille dollars (20-25 000 \$), du monde qui avait déjà des lots à bois, qui les transformait, qui faisait attention.

1970 Mais il y a des lots dans le haut de notre bassin versant, à Saint-Cléophas, qu'il y a eu des offres jusqu'à cent cinq mille dollars (105 000 \$). Qu'est-ce qu'on fait avec un lot à bois aujourd'hui de cent cinq mille dollars (105 000 \$)? Bien, c'est des compagnies à numéros qui ont acheté ça puis qu'ils l'ont dit à la MRC : nous, en achetant ça, on bûche ça à blanc, on vous avertit, c'est réglé.

1975 Puis là, il y a des multifonctionnels qui sont là puis ils sont en train de le vider carrément. Puis ces lots-là sont à la tête du bassin versant de la rivière Matapédia. Donc, il y a toute une implication. En plus, le projet de Dubreton dans le coin de Saint-Cléophas. Il n'y a pas grand terre à Saint-Cléophas puis c'est tout un coin que c'est juste de l'eau. Donc, on se pose des questions face à l'industrie porcine à ce niveau-là.

1985 Ça fait que vous voyez, à toutes les fois qu'on joue au niveau de l'eau, il y a des problèmes qui peuvent arriver si on ne fait pas attention. Donc, si on veut qu'il y ait une industrie, peu importe laquelle, pas rien que l'industrie porcine, dans cette région-là, il faut absolument que la consistance de notre sol, avec tout le bassin hydrographique, soit tenue... qu'il y ait des études de faites parce que, dans la Vallée de la Matapédia, c'est la seule région au Québec où les études pédologiques n'ont pas été faites.

1990 L'avant-dernière, c'est la Baie-des-Chaleurs avec la Gaspésie, c'est en train de se faire. Puis pas trop chanceux, le seul qui fait ça au Québec, quand il va avoir fini, il a dit qu'il prenait sa pension. Puis des pédologues au Québec, il n'y en a pas un char, ça a l'air!

1995 Donc, on voit un peu une problématique. Nous, on dit, s'il y a des industries du genre de l'industrie porcine, de un, il faut qu'on ait des études de sol; de deux, c'est quoi l'ensemble de notre bassin versant, qu'est-ce qui se passe? On n'est pas prêt à accueillir ces industries-là.

2000 Donc, la pression qui est mise est beaucoup trop forte et on veut en savoir plus long parce qu'on a le lac principal de la Vallée de la Matapédia, c'est le lac Matapédia. C'est un lac qui a seize (16) milles de long. Si on va en kilomètres, on multiplie par un point cinq (1.5), un point six (1.6), mais ça vous donne l'idée de l'étendue qu'on a. C'est un lac... c'est le cœur de la vallée puis après ça, bien, c'est la rivière avec son saumon, la rivière Matapédia est quand même assez bien connue, merci.

2005 Et ce lac-là, on est en train de le perdre car les taux de phosphore et l'ensemble de la composition de notre lac, là, il nous échappe, ce lac-là. On a déjà une industrie agricole qui est là, une industrie laitière que, on ne dit pas que c'est des pollueurs, on dit qu'à la grosseur où ils sont et, en même temps, avec les pentes de la vallée, comment voulez-vous retenir tout ce

2010 jus-là? Il s'en va dans le lac. C'est malheureux. Et on forme présentement un comité de bassin versant qui va essayer de corriger toutes ces choses-là.

2015 Mais nous, dans la Vallée de la Matapédia, souvent le monde nous disait : vous êtes en retard de peut-être vingt (20) ans. Oui, c'est vrai. Je l'avoue. Je pense qu'on est en retard de vingt (20) ans, puis c'est peut-être ça qui va nous sauver. On n'a pas la pollution de beaucoup d'autres régions agricoles intensives du Québec. Donc, ce qu'on veut, c'est la sauver, cette vallée-là, et toute industrie que ce soit, que ce soit l'industrie porcine ou peu importe laquelle, il va falloir qu'elle fasse attention à notre milieu parce qu'il est excessivement fragile.

2020 Et si on parle de grosses industries qui rentrent d'une façon que tout est décidé d'avance. On n'a pas... je pourrais peut-être vouloir m'enligner vers le procès de l'industrie porcine, il y en a qui vont s'en occuper, ce n'est pas un problème, les taches de l'industrie porcine ailleurs dans le Québec, elles sont là, on peut les retrouver.

2025 Les problèmes d'eau qu'on a aujourd'hui, là, nous, ce qui nous préoccupe, ce n'est pas tellement ce qui sort en arrière du cochon, c'est qu'est-ce qui rentre en avant du cochon. Parce que vous savez qu'un cochon, en règle générale, avec les chiffres qu'on a, c'est plus ou moins un cinquante (50) litres par jour. Quand on multiplie ça par huit (8) millions, puis si cette industrie-là veut se rendre à vingt (20) millions, vous avez une idée du jus que ça va prendre?

2030 Une autre affaire qu'on n'entend jamais parler : combien ça prend de litres d'eau à l'abattage? Ici, les abattoirs, on n'en parle pas trop, c'est dans le Témis qu'il y en a, c'est loin de chez nous. Mais un qui nous a donné un indice, c'est Les salaisons Brochu à Saint-Henri de Lévis, ils ont eu un problème il y a environ trois (3) semaines, un mois : plus d'eau! Le D.G., il dit : «Nous autres, on consomme trois cent mille (300 000) gallons d'eau à l'heure.» Ils produisent et ils abattent trois mille (3 000) porcs par jour.

2040 Donc, on a sorti les chiffres que vous pouvez voir dans le mémoire. Ça ne donne rien de sortir ça de même dans les airs. Vous voyez la consommation, si on se fie à ce monsieur-là puis la production qu'il y a de porcs au Québec, un porc à l'abattage exigerait six mille quatre cents (6 400) gallons d'eau. On est juste à l'abattage. On multiplie ça par huit (8) millions! Si un jour, ils se rendent plus... on parle d'abattage, on ne parle pas d'élever ce porc-là sur lisier solide que nous, on dit, c'est ça que ça prend. Parce que ça prend trop d'eau sur le fumier liquide pour laver les porcs, qu'est-ce qu'il boit puis la moulée, souvent, qui est envoyée à même l'eau.

2050 Donc, pour qu'est-ce qu'il va manger puis à l'engraissement, c'est une consommation d'eau terrible. À l'abattage, c'est effrayant. Donc, pour nous, c'est l'eau puis cette eau-là, il va falloir qu'elle aille à quelque part. Elle a un coût de traitement, bien entendu, mais tantôt, c'est combien que ça va coûter en eau pour élever un porc?

Donc, cette industrie-là, tantôt, je pense, avec toutes les données qu'on a, le premier problème qu'elle va rencontrer, c'est ses approvisionnements en eau. Est-ce que vous allez avoir une bataille tantôt à dire : l'eau va pour le monde ou elle va pour les porcs? Si on en est

2055 rendu là, on n'a pas à dire : ah, ce n'est pas le «fun» de rencontrer les citoyens. Le citoyen, quand il n'y aura plus d'eau potable, là, il va s'en foutre de c'est qui qui lui enlève son eau, ça va en prendre. Parce que de l'eau, tu ne peux pas changer ça par d'autre chose, hein? L'industrie automobile, on peut dire que le pétrole, on va essayer de le changer par l'électricité ou n'importe quoi, mais de l'eau, ça reste de l'eau.

2060 Là-dessus, je vais me rendre au point 4 pour donner nos suggestions, nos recommandations.

2065 Entre parenthèses, le titre de notre mémoire, c'est «Péril en la demeure». Je n'ai pas besoin de l'expliquer. Puis, pour nous, compromettre l'eau, bien, c'est compromettre la vie.

 Nos recommandations.

2070 En 4.1, la Vallée de la Matapédia est la seule région du Québec où des études pédologiques n'ont pas été effectuées. Nous devons être en mesure d'évaluer la capacité d'absorption de notre bassin versant. C'est un préalable qui nous apparaît indiscutable.

2075 L'évaluation de l'aquifère par le gouvernement du Québec débutera en deux mille trois (2003) pour nous autres. Tant et aussi longtemps que nous ne connaissons pas la composition de notre sol, nous recommandons qu'aucune méga-industrie d'élevage ne voit le jour dans la Vallée de la Matapédia.

2080 Nous recommandons de miser sur des élevages sur litière seulement, de façon restreinte et non polluante, qui n'exige pas une grande consommation d'eau. Nous possédons présentement dans la Vallée de la Matapédia ce type de production avec cent cinquante (150) truies et l'engraissement des porcelets.

2085 Cette méthode, après vérification auprès de son propriétaire, s'avère rentable pour une famille, ce qui devrait être le but principal. Cet agriculteur transforme son fumier solide en compost, produit très apprécié dans le milieu.

2090 Nous recommandons une surveillance stricte, rigoureuse et respectueuse des schémas d'aménagement des MRC. Réviser les orientations du gouvernement en matière d'aménagement afin de donner le pouvoir aux MRC et aux citoyens de décider quel type d'industrie ils veulent sur leur territoire.

2095 Compte tenu que la population des municipalités de la MRC de la Matapédia n'a pas été consultée sur les projets d'implantation de mégaporcheries sur son territoire, nous recommandons de créer une instance de concertation sur laquelle pourraient siéger de citoyens. Ces derniers auraient une porte d'entrée pour une gestion participative : être informés, consultés et écoutés.

 Le BAPE, déjà bien établi, pourrait créer une section qui évaluerait les doléances des citoyens sous forme de tribunal qui aurait un pouvoir décisionnel. Le citoyen se retrouve bien

2100 souvent seul face à cette grande industrie envahissante et ne détient aucun mécanisme pour donner son avis.

2105 Nous demandons au gouvernement de revoir le rôle du ministère de l'Environnement. Ce dernier n'assume plus le rôle qui lui était dévolu, soit police de l'environnement. Le gouvernement doit s'assurer que le ministère applique de manière inflexible les normes établies en matière de protection à long terme de l'environnement.

2110 L'environnement est un élément primordial pour la Vallée de la Matapédia en regard du développement de l'industrie récréotouristique. Cette industrie ne peut que survivre si elle conserve sa notion de milieu naturel sans altération causée par la pollution agricole, particulièrement l'activité porcine. C'est non négociable.

En cinq (5), conclusion.

2115 À ce jour, l'industrie porcine n'a pas démontré sa volonté de cohabiter avec les milieux environnants d'où la crainte des citoyens. L'expérience de d'autres régions telle Chaudière-Appalaches dont quarante-trois pour cent (43 %) de ses puits sont contaminés, pour ne nommer que celle-ci, nous révèle à quel point notre environnement peut changer de façon drastique suite à l'implantation de mégaporchereries.

2120 Nous ne pouvons passer sous silence ces effets néfastes. Suite à toutes ces informations, notre comité considère qu'il y a un potentiel de risque inacceptable. Nous ne voulons pas être les prochains cobayes et de se faire dire, après quelques années, qu'il y a eu de petites erreurs de calcul et d'évaluation.

2125 Nous prônons la prévention et devons éviter que notre région, la Matapédia, se retrouve aux prises avec une atteinte maximale de la capacité du support en unités animales tel que vécu dans la région de Kamouraska.

2130 La pression sur l'environnement par l'industrie agricole, déjà existante dans la région, doit être considérée et doit être un facteur déterminant à l'analyse de tout nouveau projet de l'industrie agricole avant d'être accepté.

2135 Un temps d'arrêt s'impose, sans contrainte de temps limite, pour permettre une analyse approfondie des effets de l'industrie porcine sur tout le territoire québécois. Nous ne voulons pas devenir une poubelle mondiale pour subvenir aux besoins de la planète et remplir les coffres des compagnies par les exportations que procure cette industrie.

2140 Le gouvernement devra prouver aux citoyens que cette industrie peut être exploitée sans dommage à l'environnement, ce qui, à notre point de vue, sera bien difficile à démontrer.

Aurons-nous à vivre un contrôle de l'État québécois par l'industrie porcine qui contaminera les réserves d'eau potable et la faune aquatique du Québec? Quel touriste sera attiré par pareille hécatombe?

2145

Tant et aussi longtemps que cette industrie ne tiendra pas compte de l'ensemble des réalités qui composent la société dans laquelle ces activités s'implantent, la population, les réserves d'eau potable, la fragilité de la faune et de la flore ainsi que l'industrie touristique déjà existante, elle suscitera une confrontation permanente avec le milieu.

2150

Pour tout dire, qui peut accepter cette agression environnementale sans résister jusqu'à la dernière lueur d'espoir, car ce qu'un comité de citoyens peut entrevoir n'est que la pointe de l'iceberg et seulement une étude approfondie de la réalité pourra nous donner des réponses.

2155

LA PRÉSIDENTE :

Je vous remercie.

2160

J'aurais une première question en rapport avec le fait que vous rejetez la production avec une gestion liquide des fumiers. Vous semblez considérer que le lisier est davantage un polluant qu'un fertilisant. Est-ce que je vous interprète bien, quand je dis ça?

M. MICHEL Mc NICOLL :

2165

Qu'est-ce qui arrive, c'est la notion de contrôle qui nous fait peur. Et tantôt, on parlait un petit peu au niveau des PAEF. Les PAEF, ça n'a pas été établi dans une région comme, un exemple, nous, la Vallée de la Matapédia, avec les pentes qu'on a, avec le sol.

2170

Chez nous, on a environ un à deux (2) pieds de terre jaune; après ça, on a de la gravelle; après ça, on tombe sur le roc, le tuf. Ça veut dire que le jus, il va s'en aller direct dans les cours d'eau. Ça, il faut qu'il y ait une autre analyse qui est faite -- dans la Vallée de la Matapédia, on n'a pas de plaine. De la glaise, on ne connaît pratiquement pas ça.

2175

Donc, pour nous, c'est ça l'importance du sol. Le fumier liquide, lui, quand il est étendu puis la terre est gelassée un peu ou, après ça, il y a des pluies pendant deux, trois (2-3) jours, elle s'en va où, quand on est dans une vallée? Le ruissellement, là, ce n'est pas une invention, ça là, là, c'est vécu.

2180

On le voit déjà aussi parce que, dans l'industrie laitière présentement, on a quand même des gros agriculteurs qui sont sur le fumier liquide. Donc, pour nous, on a une connaissance de la problématique quand même aussi, là.

2185

Et en termes de fertilisants, juste pour finir, sûrement que ça l'a des qualités, bien entendu, mais c'est à faire attention. Le liquide, ça ne se contrôle pas comme du solide. Chez nous, on est encore sur le solide au niveau de la ferme puis le liquide fait peur terriblement parce qu'il y a trop de pente. Le solide, quand il est là, on sait qu'il est là.

LA PRÉSIDENTE :

2190 Il y a des guides de bonnes pratiques qui existent, là, le CRAAQ en a fabriqué un. Dans
la mesure où vous auriez la garantie que, dans des situations comme celle que vous nous
décrivez, c'est-à-dire des terrains en pente, il y a des techniques de fertilisation appropriées
pour ces terrains-là et que, quel que soit le type de fumier, qu'il soit solide et liquide, vous avez
la garantie qu'il n'y aura pas de -- en tout cas, vous avez une bonne garantie, là, on ne sait
2195 jamais ce qui peut arriver – qu'il n'y aura pas de déversement... de ruissellement vers la rivière
ou de lessivage vers les nappes phréatiques, est-ce que, dsons, ça diminue un peu votre
opposition à l'utilisation de fumier liquide?

M. MICHEL Mc NICOLL :

2200 Bien, de un, on n'a pas réglé le cas de la quantité d'eau que ça demande, qui est déjà
pour nous une peur terrible parce qu'on sait que ça l'a quand même des limites. On voit
aujourd'hui, il y a plusieurs municipalités, on a ici le Bic, on a Trois-Pistoles qui ont des
problèmes d'eau. Je veux dire, ils sont obligés d'aller chercher l'eau ailleurs. À Matane, ils ont
2205 un problème. Il y a des sons de cloche qui viennent d'un peu partout.

Donc, à ce niveau-là, l'eau reste la problématique qui est supérieure, pour nous autres,
de dire, il y a des garanties du fumier liquide. C'est que le fumier liquide, en tant que tel,
comme il est, c'est ça qui est problématique.

2210 Et pour nous, dans la Vallée, au niveau de l'agriculture, on a déjà une production
agricole, on a déjà quand même une bonne quantité qui est là puis du monde qui disent : bien,
nous autres, on aimerait ça aussi grossir.

2215 Donc, si tu rentres une industrie qui vient, je ne sais pas, moi, augmenter la quantité de
lisier sur un territoire, qu'est-ce qu'on va faire avec ça? Ça veut dire que, de un, il faut
considérer l'ensemble de l'industrie agricole qu'on a déjà, puis que cette industrie-là, on dit :
bien, autant que possible, restez sur le solide, allez-y pas sur le liquide, parce que quand vous
allez avoir des problèmes d'eau, un exemple, dans votre étable, c'est quoi? Il y a-tu une citerne
2220 d'eau qui va venir vous amener de l'eau pour faire boire vos vaches?

C'est vécu, ça, en Bretagne. Donc, quand l'eau est contaminée ou que tu en manques.

2225 Donc, pour nous autres, les garanties, comment les surveiller, ces garanties-là? C'est
réellement un problème puis c'est de dire, si l'industrie est sérieuse puis elle veut réellement
être durable, c'est un des gros problèmes. Il n'y a pas juste les odeurs. Les odeurs, nous
autres, du fumier, on sait qu'est-ce que ça sent, ça ne nous tue pas puis ça reste en période,
même si on sait que c'est les gaz dans ça. Ce n'est pas l'odeur qui est dramatique, c'est les gaz
qu'il y a dans ça.

2230

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Dumais?

2235 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Peut-être, je voudrais revenir un tout petit peu sur la question de l'eau. Vous abordez la question de l'eau sous un angle... je pense que vous êtes le premier à aborder ça, là, tout le monde se préoccupe de l'impact des déjections sur l'eau. Vous, vous dites : ça, ça nous
2240 préoccupe mais on est aussi extrêmement préoccupé par la consommation d'eau qu'entraîne l'abattage des porcs et ce que boivent les porcs comme tel.

Mais je ne comprends pas, parce qu'un porc... vous dites, on ne s'oppose pas à de l'élevage sur fumier solide. Mais au niveau de l'abattage, il me semble que, quelle que soit la
2245 manière dont le porc a été élevé, je ne sais pas c'est quoi la quantité d'eau exactement que ça prend à l'abattage, mais je ne pense pas que ça aurait un impact là.

Et pour ce qui est de ce qu'absorbent les besoins qu'a le porc de boire, là aussi, la méthode d'élevage... c'est sûr que...
2250

Est-ce que vous, votre inquiétude vient... parce que beaucoup de gens nous disent... identifient le lisier qui est composé à quatre-vingt-quinze pour cent (95 %) de liquide, comme étant du liquide qui provient d'une source extérieure.

Mais en réalité, ça, les spécialistes nous l'ont bien expliqué et démontré, c'est que la déjection à la sortie du porc est liquide à quatre-vingt-quinze pour cent (95 %). Alors, le fait que le lisier soit liquide, ce n'est pas par de l'ajout d'eau.
2255

Alors donc, je n'arrive pas bien à comprendre, là, en quoi une méthode d'élevage différente aurait un impact sur l'utilisation d'eau dans une porcherie. Je ne sais pas si vous avez...
2260

M. MICHEL Mc NICOLL :

2265 Oui, je comprends bien.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

... bien pensé à ça?
2270

M. MICHEL Mc NICOLL :

Bien, de un, qu'est-ce qui va laver des déjections de porc? Est-ce que c'est l'urine du porc ou c'est de l'eau?
2275

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Oui.

2280 **M. MICHEL Mc NICOLL :**

Moi, je pense qu'ils doivent laver ça avec de l'eau plutôt qu'avec... on pompe l'urine puis on rince avec l'urine puis let's go, ça s'en va dans le bassin, là.

2285 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Non. Hum hum.

2290 **M. MICHEL Mc NICOLL :**

Ça fait que ça prend de l'eau pour tout laver ça. Si tu ne prends pas une pelle pour ramasser du fumier de porc, le seul moyen de l'envoyer à quelque part, là, il va falloir que tu le pousses avec de l'eau. Donc, le lavage, elle est là l'importance.

2295 Que le porc, il en boive de l'eau, on sait bien qu'il va en boire, ça, ce n'est pas un problème, mais quand on en arrive au lavage, c'est une grosse consommation d'eau qui est là; et, de deux, bien entendu, la question de l'abattage.

2300 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Hum hum?

2305 **M. MICHEL Mc NICOLL :**

C'est excessif mais c'est la production, à un moment donné, de porcs au Québec qu'il va falloir que ça atteigne un niveau.

2310 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

O.K.

2315 **M. MICHEL Mc NICOLL :**

Comme là, présentement, on parle de huit (8) millions. Il y en a qui ont l'air à dire, un jour, on pourrait se rendre à vingt (20) millions.

2320 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Hum hum?

M. MICHEL Mc NICOLL :

Y avez-vous pensé comment est-ce que ça va en prendre d'eau à l'abattage?

2325 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Hum hum?

2330 **M. MICHEL Mc NICOLL :**

Puis on reste à dire... moi, je vous le garantis que tu ne peux pas laver ça autrement qu'avec de l'eau, ce principe-là.

2335 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

O.K. Alors, je comprends vos préoccupations. Du côté de l'abattage, c'est le volume total de production qui vous préoccupe et, du côté de l'élevage comme tel, c'est le lavage des porcheries, hein?

2340 **M. MICHEL Mc NICOLL :**

Oui, mais...

2345 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Je pense que j'ai bien compris...

M. MICHEL Mc NICOLL :

2350 Oui, mais en plus, c'est la dimension de cette industrie-là.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Hum hum?

2355

M. MICHEL Mc NICOLL :

2360 Quand vous avez un principe comme on vous parle à Saint-Irène où ils sont sur du solide, donc la quantité d'eau pour le nettoyage puis tout ça est beaucoup plus basse, mais en même temps, c'est que c'est à une échelle aussi.

2365 Le monsieur que je vous parle, il élève trois mille (3 000) porcs par année. Il n'en engraisse pas six mille (6 000) ou neuf mille (9 000). Donc, d'arriver avec des bâtiments qui sont moins gros pour que la demande d'eau qui est faite dans un rang ou n'importe où, elle va être moins forte. Puis tu peux en mettre d'autres mais dans d'autres secteurs, mais pas mettre une concentration, un exemple, sur un kilomètre carré, il va s'engraisser cent mille (100 000) porcs par années sur ce kilomètre carré-là. La nappe phréatique, elle ne suffira pas.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2370

O.K. Si vous permettez, Madame la Présidente?

2375

J'aimerais vous entendre un peu sur votre recommandation 4.4, où vous parlez d'une instance de consultation ou de concertation pour le dialogue entre les producteurs et les citoyens. Vous parlez au niveau de... je ne sais pas si vous avez en tête... mais on sait qu'au niveau de la MRC, il y a ce qui s'appelle les comités de concertation agricoles où il y a, à la fois, des producteurs et des citoyens qui sont de ce côté-là, je ne sais pas si ça fonctionne dans votre MRC, quel est le bilan que vous en faites, mais est-ce que vous voyez une instance de concertation comme celle-là, créée sur une base volontaire ou créée par les municipalités, à l'échelle des municipalités, à l'échelle des MRC?

2380

Avez-vous d'autres éléments? Avez-vous réfléchi comment ça pourrait se concrétiser, cette idée-là que vous suggérez?

2385

M. MICHEL Mc NICOLL :

2390

Il y a plusieurs avenues parce que nous, une des choses que le comité de citoyens pense à demander à la MRC de la Matapédia, c'était de former un comité qui allait voir à l'établissement d'élevages. Au début, on disait, il y a le porc mais il y en a peut-être d'autres, on va peut-être apprendre à en découvrir d'autres.

2395

À l'intérieur de ce comité-là, on a mis un représentant des agriculteurs, un représentant au niveau récréotouristique, un représentant de citoyens et, à l'intérieur de ça, on a été chercher des personnes ressources. Ç'a été très positif.

2400

Nous, qu'est-ce qu'on voyait, c'est que ça, c'est dans le domaine régional qu'on avait, mais il n'y avait pas un mandat à aller tellement fort, mais quand on arrive dans ce qu'on a vécu, comme nous, à Saint-Léon, si à l'arrivée d'un projet d'une mégaporcherie, il y aurait eu un comité qui était déjà là au niveau de la MRC, qui aurait analysé l'ensemble de ça, dans notre tête à nous autres, c'est un peu comme si le BAPE n'aurait pas... ou je ne sais pas si c'est lui qui l'a fixé, le deux mille huit cents (2 800) têtes ou votre six cents (600) unités animales, si ça... la barre était trop haute. Si cette barre-là aurait été plus basse...

2405

Tantôt, on essayait de voir un chiffre, là, bon, au lieu de deux mille huit cents (2 800) têtes... quand on parle d'engraissement, on ne parle pas, là, avec les truies puis la pouponnière mais juste à l'engraissement, si un projet, un exemple, au lieu d'avoir deux mille huit cents (2 800), à chaque... s'il y avait cinq cents (500) porcs, un exemple, de plus, je donne ça comme idée -- il y en a qui vont peut-être dire que c'est mille (1 000) -- mais le fait qui est important avec ça, c'est que, à cette limite-là, il y aurait eu des audiences publiques, un système, pas obligé d'être lourd puis tout ce que tu veux, là, c'est d'en arriver puis de dire : qu'est-ce qui arrive avec les citoyens?

2410

Premièrement, un citoyen qui entend parler d'un projet puis tout est réglé d'avance, il dit, à la dernière minute : bien, on va jaser avec vous autres, on va vous faire une soirée

2415 d'information. Bien, pour nous autres, ce n'était pas de l'information, c'était pour dire : écoutez, c'est comme ça que ça marche, nous autres, c'est de même que ça va.

Puis on s'est même fait dire : écoutez, nous autres, quand on prépare ça puis on présente ça, ce n'est pas la première fois puis il n'y a personne qui nous arrête. C'est de même
2420 que ça fonctionne puis on va vous expliquer c'est quoi. Comptez-vous chanceux qu'on vous dise c'est quoi parce que, au niveau de la loi, au niveau de tous les systèmes, au niveau du BAPE, le projet qu'on a, on est blindé à l'os. On a des avocats, on est... ce n'est pas notre première tentative.

2425 Quand tu arrives avec un fait accompli, c'est-tu pas normal, à un moment donné, de dire : bien, on aimerait être tenu en considération? Donc, c'est une façon. Quelqu'un qui ne se méfie pas, quand il arrive face à un fait accompli, il est fait, je veux dire, c'est la nature humaine.

Donc, un comité de citoyens, ce n'est pas une bibite face à ça. On veut qu'il y ait des
2430 solutions, qu'il y ait de quoi de mis sur pied, mais qui va faire que l'ensemble des données d'un dossier soient considérées.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2435 Merci.

M. MICHEL Mc NICOLL :

Merci bien.

2440

LA PRÉSIDENTE :

J'aurais une dernière question.

2445 Vous manifestez le fait que le ministère de l'Environnement ne joue plus son rôle de policier puis que, dans le fond, probablement que derrière ça se cache le fait qu'il manque de ressources pour le faire.

Est-ce que vous considérez que l'ajout de cent (100) postes pour l'ensemble du
2450 Québec, c'est une amélioration notable de la situation?

M. MICHEL Mc NICOLL :

Ah, quelqu'un qui dirait «non» n'est pas brillant quand même, là! Je veux dire... tu sais,
2455 je veux dire, c'est merveilleux!

Parce que le ministère de l'Environnement, quand il a été formé, c'était clair et net avec la problématique des années qu'on vit, il n'y avait pas assez de monde pour s'en occuper.

2460 Nous, on rencontre des fonctionnaires de l'Environnement, celui en bas qui a à donner les punitions ou n'importe quoi, ou le genre de police de base, à ceux qui sont les grands penseurs de l'environnement au ministère. Ce n'est pas des fous. On le sait que ce n'est pas des fous. On a un respect puis on voit qu'il y a eu une situation qui a dépassé les calculs qui ont été faits.

2465

Mais une des raisons, si on dit aujourd'hui pourquoi qu'on a des problèmes avec l'industrie porcine au Québec, ç'a été les notions de contrôle puis d'être capable de contrôler cet industrie-là qui est partie, à un moment donné, en peur parce que l'argent était là, les aides financières du gouvernement étaient là, le besoin probablement diversifié au niveau de l'agriculture était là, toutes les données étaient là pour que cette industrie-là, elle aille vite. Mais elle a été tellement vite qu'elle s'est fait dépasser par les cochons. Il est peut-être là, le problème.

2470

À un moment donné, ça peut être probablement une belle industrie si elle est bien faite, à une échelle qui a de l'allure puis qui respecte l'environnement, puis qu'on pense qu'après, il faut qu'il se renouvelle, cet environnement-là.

2475

Mais vous savez c'est quoi que ça fait l'appât du gain? L'appât du gain, ça va très rapide. Puis pour nous autres, une affaire qu'on se disait en même temps qu'on faisait notre mémoire, vous avez des industries... regardez, comme Olymel, ils agrandissent leur usine de transformation; Breton à Rivière-du-Loup... Dubreton veut grossir son abattoir, il faut être...

2480

On dirait que l'industrie porcine présentement de transformation est «clenchée» peut-être pour une production de vingt (20) millions de porcs par année. Elle se donne des infrastructures... on est en plein moratoire, le monde disait...: cette industrie-là : arrêtez-moi ça ce moratoire-là, on n'est plus capable bouger. Mon Dieu, Seigneur! C'est sûr qu'il n'y a pas de bâtisse d'engraissement qui se fait mais regardez le restant de l'industrie, ils sont en train de s'équiper pour une production de vingt (20) millions par année à abattre.

2485

Ça fait qu'à un moment donné, c'est quoi qui arrive, là? Je dis vingt (20) millions. Peut-être que quelqu'un me dirait que les infrastructures sont pour dix (10) millions. Mais il y a tout un autre système qui est en train de se faire.

2490

Donc nous, on dit : c'est beau ce qu'on fait là au niveau du BAPE, on fait nos devoirs, on amène ce qu'on a à faire puis on a fait ça sérieusement en voulant avancer, pas en se disant : on va se faire de quoi de blindé puis on va «snapper» l'industrie porcière, elle ne s'en remettra pas. On va dire qu'ils n'ont pas d'allure puis c'est des méchants puis tout ça. Ce n'est pas de même qu'on va régler le problème, le problème va se régler en se parlant.

2495

Mais c'est clair et net que si on parle à la base, puis en haut, les grands décideurs puis des grosses compagnies sont en train de se mettre sur pied une infrastructure terrible... c'est comme Bush, à ce temps-ci, qui aurait dit : non, pas question d'aller en guerre; mais là, les troupes puis envoie, puis tout... tout est là. Là, tu te dis : c'est quoi, là? Ça veut dire qu'il y a

2500

2505 quelque chose qui se prépare au niveau de l'industrie en haut, au niveau de la transformation pour un volume terrible, d'après qu'est-ce qu'on peut voir.

2510 Donc, nous autres en bas qui essaient d'amener des petites recommandations pour sauver notre environnement, là, ou du moins qu'il soit respecté, il y a un bout qu'on ne comprend pas.

2515 Et, pour nous autres, il y a deux (2) outils qui sont prioritaires dans tout cet élément-là, c'est le ministère de l'Environnement et c'est vous, au BAPE. Ça, je ne sais pas quel rôle, qu'est-ce que vous allez faire de tout ce qu'on amène ici. Nous, on dit : on donne la chance au coureur, comme on pense l'avoir eue de faire de quoi.

2520 Mais soyez sûrs d'une chose, c'est qu'on espère que ça prenne une bonne direction pour que nos campagnes, nos régions, que ça aille bien, qu'il y ait une belle et une bonne cohabitation, mais elle ne pourra jamais se faire s'il y a une des deux (2) parties qui n'est pas franche puis qui, à l'arrière de la tête, a des idées puis ils se disent : bien, écoute, on est tellement fort

2525 Regardez, moi, je suis tout seul ici, là, je n'ai pas... je ne suis pas payé X avec un paquet de monde pour venir vous dire : vous allez voir que je vais vous en mettre. On ne parle pas des mêmes structures, mais j'espère qu'on a le même but, c'est qu'on ait un développement qui est durable mais qui soit fait de la façon dont l'environnement peut prendre. C'est elle qui mène.

LA PRÉSIDENTE :

2530 Merci, monsieur!

M. MICHEL Mc NICOLL :

2535 Bienvenue.

LA PRÉSIDENTE :

Alors, maintenant, j'inviterais la Ferme Clauvie-Porcs.

2540 Alors, bonjour!

M. CLAUDE MIGNEAULT :

Bonjour, Madame la Présidente.

2545

LA PRÉSIDENTE :

Donc, j'accueille monsieur Claude Migneault et madame Sylvie Dumont.

2550 **M. CLAUDE MIGNEAULT :**

Oui, c'est en plein ça.

2555 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Alors, bonjour.

M. CLAUDE MIGNEAULT :

2560 Bonjour!

LA PRÉSIDENTE :

On vous cède la parole.

2565

M. CLAUDE MIGNEAULT :

2570 O.K. Le but qu'on est ici aujourd'hui, nous autres, c'est qu'on voulait vous prouver que démarrer une entreprise dans la région, sur gestion liquide, c'était possible. Puis en même temps, on a essayé les deux (2) formes de gestion, fumier solide et fumier liquide. On voulait peut-être mettre quelques affaires au clair, là, tu sais, et notre expérience.

2575 On va commencer par présenter la famille, là. Il y a Étienne en bas, treize (13) ans; Annie-Pier, ma fille... bien, mes deux (2) enfants... nos deux (2) enfants puis Sylvie, Claude, treize (13) ans, seize (16) ans, quarante-trois (43), quarante-trois (43). Une petite ferme familiale!

Pourquoi avoir choisi la production porcine?

2580 Bien, ça, c'est... on va tomber... on a mis une photo de notre ferme actuellement, là. Puis je voulais que vous remarquiez l'endroit où est-ce qu'elle est placée, la ferme.

2585 Les vents dominants, si on ferait une ligne, là, ce serait environ de... du coin droit en bas au coin gauche en haut, là, pour dire que les odeurs ou les... tout s'en va dans la forêt, là. Puis remarquez la place où est-ce qu'on a mis la pouponnière, c'est la dernière bâtisse, là, plus loin, là. On va revenir tout à l'heure.

2590 La ferme, présentement, a trois cent soixante (360) truies pur-sang, mille quatre-vingts (1 080) porcelets environ en pouponnière, c'est variable, là, c'est sûr. Puis elle est accréditée AQC. Notre ferme comme telle, au départ, elle a cent cinquante (150) acres, quatre-vingts (80) en culture. Ce n'est pas une grosse ferme, là.

2595 Pourquoi qu'on a choisi le porc? Malgré ce que le monde en dise, là, c'est un animal docile puis c'est intelligent, tu sais, c'est... c'est assez facile de travailler avec ça. Comme Sylvie, elle travaillait dans l'entreprise, ce n'est pas comme une vache de deux mille (2 000) livres, là, ça se mène beaucoup mieux, là.

2600 Les demandes d'investissements dans les autres productions. Comme nous autres, on a regardé beaucoup les productions laitières à cause du quota, machinerie et tout. Partir une ferme comme on l'a partie, de zéro, là, tu fais le tour un peu, tu calcules, tu mets des chiffres sur la table puis tu t'aperçois que ça va être zéro longtemps!

2605 Ça fait que c'est peut-être la seule possibilité qu'il nous restait, tu sais, pour dire qu'on voyait à plus court terme la possibilité d'en vivre, de créer une entreprise et de réussir à en vivre, parce qu'on était tous les deux (2) à l'extérieur, nous autres. Moi, j'étais dans la machinerie agricole, mécanicien, représentant par la suite. Sylvie, elle travaillait en administration. Puis là, on voulait... on était tous les deux (2) des fils de producteurs agricoles, puis on voulait revenir à la ferme, on voulait vraiment en vivre, là, c'était une vocation.

2610 Notre parcours. On a acheté la terre qui était quasi abandonnée, en dix-neuf cent quatre-vingt-sept (1987). On travaillait encore à l'extérieur. On a comme investi sur notre fonds de terre, tout ça. Puis on débroussaillait des morceaux de temps en temps, tu sais, couper les...

2615 En quatre-vingt-quinze (95)... en quatre-vingt-quatorze (94), on a «starté» la production sur litière avec trente (30) truies puis là, on travaillait toujours à l'extérieur.

2620 En quatre-vingt-quinze (95), on voulait augmenter de... on augmentait de trente (30) à soixante-dix (70) truies sur litière. Là, on commençait à trouver ça «halant», là, travailler à l'extérieur, moi, je n'étais plus capable, avec soixante-dix (70) truies sur litière, ça apporte beaucoup de travail, là. Tu... plus assez de temps pour travailler à l'extérieur mais pas les revenus nécessaires pour faire vivre une famille, là, tu sais, à un moment donné, là, il faut que tu te rendes à l'évidence.

2625 Nous autres, dans le temps, bien, on... -- bien, dans le temps puis encore -- on était membre de la Coopérative Purdel qui offrait de l'aide à... bien, ce n'est plus au démarrage rendu à notre coin, là, c'est plutôt un support pour le développement, pour qu'on puisse faire une ferme, là, qui serait vraiment viable, là.

2630 Ça fait que, après ça, en quatre-vingt-seize (96)... bon, en quatre-vingt-seize (96), on voulait... on a passé de naisseur-finisseeur à cent vingt-cinq (125) truies, huit cents (800) porcs à l'engrais. C'est là que, à un moment donné, on a eu besoin de copropriété. Ils ont été obligés de nous aider. Parce qu'on s'est essayé seul au financement, non, ça n'a pas... on avait bien, bien des bonnes intentions, mais pas assez de mise de fonds.

2635 Ça fait que avec... en discutant avec eux autres, tu sais, puis on était déjà connu de

l'entreprise puis ils nous ont aidés pour partir le projet. Ça fait qu'en quatre-vingt-seize (96), on construisait pour cent vingt-cinq (125) truies, huit cents (800) porcs à l'engrais.

2640 Comme les rapports étaient bien avec l'entreprise, tout ça, en quatre-vingt-dix-sept (97), il y a eu une opportunité pour nous autres, on est devenu multiplicateur Sogépore. Ça, ça veut dire, on s'est équipé d'un troupeau pur-sang puis on faisait de la multiplication, de la multiplication de génétique, là. Ça fait qu'on a une pyramide plus tard, mais je vous expliquerai mieux c'est quoi.

2645 En deux mille un (2001), on a augmenté notre troupeau à trois cent soixante (360) truies, construction d'une pouponnière, mille quatre-vingts (1 080) places. Puis notre troupeau, là, il est rendu à un très haut statut sanitaire.

2650 Bon. Bien, c'est ça. Nous autres, là, si on prend la pyramide, là, on se situe à la deuxième section, «Production de femelles hybrides», là. Ça veut dire que nos femelles qu'on produit chez nous vont dans les troupeaux commerciaux pour faire des porcs, des porcs à l'engrais qui vont à l'abattage. Ça fait qu'on est au deuxième niveau. C'est pour ça que notre troupeau a un très haut... un bon statut, en tout cas, sanitaire.

2655 Les avantages de la gestion liquide. C'est le meilleur contrôle sanitaire, en particulier des salmonelles, les parasites internes puis maladies... à peu près tout, là, parce que salmonelles sur litière, il y a encore quelque chose à faire, là. Les gens... en tout cas, ont peut-être pas l'idée de... on va dire, le porc, là, il est dans ses déjections, là, tu sais, je veux
2660 dire, il est beaucoup plus en contact.

Les parasites... les parasites internes, c'est la même chose, là. Les parasites, c'est un cycle, ça. Si tu es toujours en contact, même si tu traites l'animal contre les vers, ses déjections qu'il fait, s'il joue dedans, il en remange puis il y en a encore, là, tu recommences, là. C'est un
2665 cycle que tu n'es pas capable de... tandis que... puis quand tu es en... sur liquide, bien, tu vides ta chambre au complet, tu laves, tout ça, tu es capable de régler ton cycle... tes cycles, tu brises tes cycles, là, autrement dit. Pour les maladies, c'est la même chose.

Meilleur contrôle des mouches. Comme nous autres, sur liquide, on les contrôle
2670 biologiquement. C'est une petite mouche Offira qu'on met. C'est dans le... elle, elle est plus petite, la mouche puis elle va pondre dans les œufs de mouches domestiques. C'est une mouche qu'on ne voit pratiquement pas, elle se tient à la base du lisier puis tu n'as aucun besoin d'insecticide, ça se contrôle.

2675 C'est la firme Maheu & Maheu qui nous apporte ça, qui contrôle la population de petites mouches et, tu sais, ils ramènent des petites mouches au besoin mais quand c'est implanté dans la porcherie, tu n'en as plus besoin. Ça fait que des mouches, tu n'en vois pratiquement pas. Sur solides... O.K.

2680 L'utilisation d'antibiotiques est limitée, les statuts sanitaires élevés. Ça, les gens, ils pensent généralement que, bon, on va mettre quinze, vingt (15-20) cochons sur la ripe puis ça

va être moins malade, là. Bien, excusez-moi, mais ce n'est pas tout à fait ça qui se passe, là. Tout le monde va là-dedans, tout ça.

2685 Puis nous autres, une porcherie, c'est fermé. Les visiteurs sont contrôlés soit par la douche, soit... ce n'est pas n'importe qui qui rentre, là, ce n'est pas un moulin puis il n'y a pas de chien puis il n'y a pas de chat, puis il n'y a pas d'oiseaux là-dedans puis il n'y a pas de souris, là. La firme Maheu s'en occupe aussi, là.

2690 Ça fait que les maladies n'étant pas présentes, beaucoup moins de porcs malades, beaucoup moins d'antibiotiques utilisés. Ça fait que les gens qui disent, bon, on va mettre... du porc bio sur litière puis tout ça, encore là, j'ai un petit bémol, là. Ça reste toujours des appréciations à moi, là, malgré que... en tout cas, avec les deux (2) groupes, j'ai pu voir la différence.

2695 Les animaux en groupes sur litière, souvent tu vas mettre les truies en groupe, là. C'est hiérarchique beaucoup un porc, on va dire, la grosse, elle vient grosse puis la petite, elle vient petite, là, ce n'est pas bien long, là, parce qu'elle se plante devant la mangeoire puis elle ne laisse pas manger les autres, puis c'est beaucoup plus difficile d'observer un état de chair de
2700 tes animaux, c'est beaucoup plus... puis de le contrôler encore bien plus, là.

Les bagarres entre les bêtes, bien, mets cinq (5) nouvelles truies dans un clos, là, je ne sais pas si vous le savez mais ça brasse d'aplomb, là!

2705 Encore, il y avait le travail manuel aussi, intensif, là, qu'on trouvait, là, que... pendant que tu joues dans le fumier, là, tu ne t'occupes pas de tes animaux, là, tu sais, tu n'es pas en train de cochonner ou de t'occuper de tes animaux.

2710 Ça apportait beaucoup de travail, j'en ai parlé tout à l'heure, ça apportait plus de travail donc, pas de possibilité d'aller travailler à l'extérieur pour le revenu, là. Puis il y a l'approvisionnement incertain des scieries, là, qui a été un autre facteur qui nous a fait changer, là. Parce que de moins en moins, elle va être disponible, la ripe, là.

2715 Juste pour faire un petit test, ce matin, j'ai appelé où je la prenais avant, ma ripe. Ce qu'on m'a répondu, c'est qu'elle est rendue à trente piastres (30 \$) la tonne puis qu'ils ne prennent pas de nouveaux producteurs, ils continuent de fournir leurs producteurs qui en prennent, là, c'est plus des producteurs de bœufs dans notre région, mais qu'ils ne prennent pas de nouveaux producteurs parce que l'industrie avait besoin des copeaux.

2720 Ça fait que... il m'a dit : on la vend trente piastres (30 \$) la tonne, là, mais c'est seulement ceux-là qui restent. Oui.

2725 Puis j'ai fait quelques calculs aussi, là, j'ai fait quelques calculs sur la ripe, ce que ça me coûterait à matin avec le troupeau que j'ai là, là. Puis chez nous, sur gestion liquide, on produit environ deux mille (2 000) mètres cubes de fumier liquide, là. Puis j'ai été très, très, très pessimiste, là, j'ai dit, avec deux (2) mètres cubes seulement, je vais imbiber un mètre cube;

deux (2) mètres cubes de ripe, je vais imbiber un mètre cube de... pour réussir à solidifier ça. Ça, c'est vraiment le minimum, là, ça veut dire deux (2) parties, là, deux (2) parties pour une, là.

2730 Ça me prenait... à matin, ça me prenait quatre mille (4 000) mètres cubes de ripe. Puis moi, le «truck» que j'utilisais dans le temps, il rentrait vingt (20) mètres cubes, vingt (20) mètres cubes par camion, par voyage de dix (10) roues, c'est un dix (10) roues, là, avec une boîte de quinze (15) par huit (8) par six (6) pieds de haut, environ. C'est environ vingt (20) mètres cubes, si j'arrondis un petit peu, là.

2735 Puis c'est bien beau un voyage, il rentre à peu près une tonne et demie (1½), ce n'est pas tellement pesant, là. C'est de la bonne qualité de ripe, par exemple, que j'avais, c'était sec, c'était de la ripe de planage. Il rentrait à peu près une tonne et demie (1½) de ripe. Ça veut dire quarante-cinq piastres (45 \$) de matière.

2740 Puis chez nous, le moulin... le moulin le plus près, c'est à Luceville puis c'est à peu près à quinze (15) kilomètres de chez nous. Charrier ça en dix (10) roues, ils me chargeaient cinquante-cinq piastres (55 \$) de l'heure puis ça ne me prenait pas tout à fait une heure, j'ai mis quarante-cinq piastres (45 \$) de transport. J'avais quatre-vingt-dix piastres (90 \$) du voyage pour la ripe puis j'avais besoin de deux cents (200) voyages. Ça veut dire que j'aurais eu besoin, à matin, pour être sur la litière, de dix-huit mille piastres (18 000 \$) de litière.

2745 Ça fait que ça, c'est à part de... si tu veux être aux normes AQC, comme on est, bien, ça te prend un entrepôt pour la mettre, tu ne peux pas la laisser dans un tas dehors, là, parce que là, elle va être en contact avec les fientes d'oiseaux, puis... ça ne marchera pas.

2750 Ça fait que je ne suis pas sûr que... si je referais des calculs à matin, là, je ne suis pas sûr que je partirais sur la litière, pour moi, là.

2755 Bon. Ça fait peut-être le tour pour ça.

2760 Pour la cohabitation sociale puis l'environnement, chez nous, bien, en deux mille un (2001), on a construit la pouponnière, comme je vous disais, à quinze cents (1 500) pieds du chemin. Ça, on aurait pu la placer pas mal plus près, selon les normes, là, mais on voulait aller la porter vraiment assez loin, puis ça a apporté un coût supplémentaire d'une trentaine de mille piastres, faire le chemin, tout ça, l'électricité, la ligne électrique... puis si tu comptes aussi l'ouverture du chemin l'hiver, puis elle est contre les vents dominants aussi, en allant la porter là-bas... la forêt pouvait servir de biofiltre.

2765 On a planté des peupliers hybrides du côté gauche, puis la partie avant qu'il n'y en a pas déjà, on instaure... on implante un brise-vent, là, au printemps, un brise-odeur. C'est qu'on veut vraiment... puis nous autres aussi, pour essayer de diminuer les odeurs, on emploie des enzymes qui liquéfient le fumier, c'est... c'est un produit qui liquéfie le fumier, donc qui aide les bactéries aérobiques à prendre le dessus sur les anaérobiques.

2770

Ce n'est pas un procédé qui marche à cent pour cent (100 %), je ne vous dirai pas que ça sent la rose quand ça finit de là, ni le lilas, là, mais ça aide à atténuer les odeurs.

2775 Il y a les ententes d'épandage aussi. On fait ça avec un producteur ovin, nous autres, le lisier, là, lui, il étend ça avec un... c'est un producteur ovin qui étend le lisier sur ses terres. Puis c'est un gars qu'on ne peut pas qualifier de complètement biologique mais qui a beaucoup de tendance. Lui, le fait de substituer... de pouvoir substituer ses engrais minéraux par de l'engrais naturel, ça faisait bien son affaire. Puis on fait l'épandage à forfait. Ça fait que, une journée et demie (1½), la fosse qui est chez nous, là, c'est vidé à peu près, là, grosso modo, là.

2785 Bon. En conclusion, il y en a beaucoup qui priment les petites entreprises puis les petites... tu sais, les petites unités, là, de cinquante (50) truies, soixante-dix (70) truies. Moi, je l'ai essayé, là. Tu n'es pas capable de faire vivre une famille avec ça, là, c'est impossible. Tu n'enverras pas des enfants à l'école avec ça, là.

2790 Puis il y a aussi pour la relève, si tu veux que, à un moment donné, ton fils reprenne ça, si tu as trop une petite entreprise, c'est bien de valeur mais l'achat, il n'arrivera pas le gars, je veux dire. Il va plutôt délaisser l'agriculture que de reprendre la relève. S'il voit que papa, il a tiré le diable par la queue toute la vie, puis là il achète ça même si tu lui vends un prix minime, qu'il va le tirer encore... lui, il ne la prendra pas la relève, c'est bien simple, là.

2795 Ça, c'est un des faits qu'on a grossi un peu l'entreprise en deux mille un (2001) parce qu'on voulait, à un moment donné, que ce soit viable pour la relève. Il y a aussi un fait aussi que je n'ai pas dit avec la petite entreprise, c'est que trop souvent, les petites entreprises, les gens sont obligés de travailler sept (7) jours sur sept (7). Tu n'as pas de remplaçant, tu n'as pas de... tu sais, tu n'as pas les moyens de te payer ça. Ça fait que tu travailles sept (7) jours sur sept (7). C'est ce qu'on a fait de quatre-vingt-quatorze (94) à deux mille un (2001).

2800 En deux mille un (2001), en augmentant notre entreprise, on a pu se prendre un employé puis, à un moment donné, prendre une fin de semaine sur deux (2) nous autres «itou», là, tu sais, qui n'est pas un luxe, là.

2805 Puis le désir d'avoir une concertation entre les intervenants en agriculture. Une chose que je disais tout à l'heure, on a été aidé par la coopérative pour partir notre ferme, mais je ne suis pas sûr que c'était vraiment leur rôle. Moi, je pense que ce rôle-là aurait été plus à La Financière. Avoir eu du capital de risque... tu sais, à un moment donné, moi j'ai été supporté par eux autres, ce n'est pas tout le monde qui peuvent l'être, là, tu sais, ce n'est pas... à un moment donné, La Financière devrait avoir plus de capital de risque pour les producteurs, ceux qui démarrent, même les autres, là, mais... un bon capital de risque, là.

2815 Il y avait aussi... avec les intervenants, il y a le CDPQ qui n'est pas publicisé beaucoup, qui est... il y a le MAPAQ, tu sais, il y a... comme une concertation régionale qu'on pourrait avoir, là, qui fait que les démarrages d'entreprise seraient beaucoup plus faciles et le maintien serait beaucoup plus facile. Parce que ce n'est pas tout le monde qui sait qu'au CDPQ, on peut

aller chercher de l'aide, là, tu sais, on peut aller chercher des... pas de l'aide financière mais de l'aide technique. Bon.

2820 Le prix du porc. Moi, j'ai assisté aux audiences à Carleton puis il y a un monsieur du MAPAQ, si je me souviens bien, il me semble que c'est monsieur Sanfaçon, je ne suis pas sûr de son nom, mais qui disait que le prix du porc était entre cent vingt (120) et cent cinquante (150) et ce, depuis vingt (20) ans, le prix par porc.

2825 Moi, je trouve que les gens, ils disent... la grosseur des fermes, les gens veulent tout le temps grossir les fermes, c'est toujours l'appât du gain. Ce n'est pas l'appât du gain, c'est l'appât de vivre en restant en vie, là, parce que le prix n'augmente pas vraiment puis la marge nette, elle, elle «droppe» tout le temps. Ça fait que si tu veux rester en vie, bien, tu grossis un petit peu, tu grossis un petit peu. Tu sais, c'est ça.

2830 Il y aurait aussi ajouter d'autres exigences environnementales comme le traitement du lisier, la possession des sols. D'après moi, ça va éliminer les fermes. Parce que moi, je n'ai pas toute la possession des sols puis, s'il aurait fallu que je mette un traitement de lisier, c'est bien de valeur, mais la ferme, elle n'aurait pas parti, tu sais.

2835 À un moment donné, là, il faut être raisonnable, là, trop c'est comme pas assez, là, à un moment donné, il faut qu'il y ait une viabilité, là, surtout au début, c'est encore plus dur. Si tu en démarres une nouvelle, là, c'est encore plus dur. Parce que je ne vois pas quelqu'un démarrer une ferme comme nous autres puis y insérer un traitement de lisier. On va dire... il n'y en aura pas, là, tu n'as pas la structure financière pour faire ça puis tu n'auras même pas le
2840 financement. Tu sais, à un moment donné... bon.

2845 Le démarrage d'entreprises agricoles, c'est essentiel pour nos régions aussi, là. Parce que même nos rangs dans la municipalité, là, ils se vident tranquillement, tu sais, puis ça ne paraît pas, mais on paie quand même une bonne... une bonne coche de taxes. Ça doit aider la municipalité, je ne peux pas croire.

En passant, l'entente avec la municipalité de Saint-Donat, nous autres, ça a toujours été... ça a toujours très bien été.

2850 Puis je finirais en disant qu'on est fier d'être producteur porcin. Je n'ai pas l'impression d'être un pollueur, je n'ai pas l'impression d'être un bandit, un baron de je ne sais pas trop quoi, je suis seulement producteur porcin puis j'en suis fier.

Merci.

2855 **LA PRÉSIDENTE :**

Je vous remercie pour votre témoignage, monsieur.

2860 **M. CLAUDE MIGNEAULT :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2865 Monsieur Dumais, vous aviez une question, je crois, sur le capital de risque.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2870 Effectivement. Merci, Madame la Présidente.

Par les explications que vous nous avez données, là, on entrevoit pas mal qu'est-ce que vous aviez en tête, mais on voulait vous demander de préciser un peu vos attentes quand vous mentionnez que, d'après vous, le rôle en matière d'aide financière que joue la coopérative devrait être joué par La Financière agricole, on sait que La Financière agricole a une filiale dédiée au capital de risque dans le secteur agroalimentaire. Alors, j'imagine que compte tenu de votre demande, c'est probablement que cette filiale-là de La Financière qui émet du capital de risque, ce n'est pas accessible pour la production agricole mais plutôt pour la transformation.

2880 Alors, pouvez-vous nous dire quelques mots de comment vous verriez cette implication-là de La Financière dans le capital de risque?

M. CLAUDE MIGNEAULT :

2885 Bien moi, je vais vous dire, en quatre-vingt-seize (96), j'ai demandé... asteur, on l'appelle La Financière, là, mais j'ai demandé... j'ai appliqué comme si j'étais tout seul dans le projet, puis j'ai été refusé.

2890 Ça fait que si ça aurait... si ce n'eut été de la coopérative qui ont mis une mise de fonds parce que moi, je dis, on était bourré de bonnes intentions mais pas de mise de fonds, c'est que... on ne serait pas là, là, on ne serait pas assis ici puis on ne serait probablement plus en agriculture. Dans le temps, à moins que les choses auraient changé dernièrement, là, mais le pourcentage qu'ils demandaient d'équité ou de mise de fonds ou de... était beaucoup trop élevé pour une petite ferme, là, qui commence, là, qui veut... qui veut grossir.

2895 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Alors, votre idée serait que, la part de capital de risque qui vous a été fourni par Purdel, soit fourni...

2900 **M. CLAUDE MIGNEAULT :**

Oui.

2905 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

... à des agriculteurs qui démarrent, par La Financière?

M. CLAUDE MIGNEAULT :

2910 Oui, par La Financière, oui.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2915 O.K. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2920 Quand vous êtes passé d'une gestion sur fumier à une gestion liquide, est-ce que vous avez dû changer d'emplacement ou si... -- non?

M. CLAUDE MIGNEAULT :

Non.

2925 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous avez modifié vos bâtiments?

M. CLAUDE MIGNEAULT :

2930 On a modifié les bâtiments.

LA PRÉSIDENTE :

2935 O.K.

M. CLAUDE MIGNEAULT :

2940 On en a reconstruit d'autres, là, aussi.

LA PRÉSIDENTE :

2945 O.K Est-ce que, à la suite de cette transformation-là, vous avez eu des plaintes de vos voisins ou...

M. CLAUDE MIGNEAULT :

Non.

2950 **LA PRÉSIDENTE :**

... un mauvais accueil?

M. CLAUDE MIGNEAULT :

2955

Non.

LA PRÉSIDENTE :

2960

Est-ce que vous en avez d'abord, à proximité; oui?

M. CLAUDE MIGNEAULT :

2965

Oui. Oui, on en a. Mais non, je n'ai pas eu de plainte.

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Faites-vous de l'épandage?

2970

M. CLAUDE MIGNEAULT :

Bien, c'est le producteur ovin qui...

LA PRÉSIDENTE :

2975

C'est l'entente?

M. CLAUDE MIGNEAULT :

2980

... avec l'entente d'épandage.

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

2985

M. CLAUDE MIGNEAULT :

Mais on n'a pas eu de plainte, là.

2990

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

M. CLAUDE MIGNEAULT :

2995

En tout cas, rien de formulé, là.

LA PRÉSIDENTE :

3000 C'est beau. Oui, allez-y.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

3005 Sur le même thème. Comment expliquez-vous que... -- avez-vous fait des choses particulières, vous, qui fait que la cohabitation semble harmonieuse et que, dans d'autres endroits, c'est beaucoup moins harmonieux? Avez-vous une recette?

M. CLAUDE MIGNEAULT :

3010 Non, je ne pense pas qu'il y ait de recette miracle, là.

3015 C'est sûr que... comme en deux mille un (2001), j'ai été voir mes voisins pour leur expliquer ce que je voulais faire, là, tu sais. J'aurais pu construire sans même en parler. Je suis allé les voir puis je leur ai dit : bon, bien, je fais une pouponnière, regardez, là, je pourrais la faire là dans le champ au bord, là, mais je vais aller la porter quinze cents (1 500) pieds, je vais aller la porter plus loin dans le champ, là, tu sais, je vais...

3020 Tu sais, à un moment donné, si tu ne communique pas, si tu... déjà là, d'aller en parler, je pense qu'il y a cinquante pour cent (50 %) du problème de réglé, la.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

C'est le début d'une recette...

3025 **M. CLAUDE MIGNEAULT :**

Oui!

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

3030 ... ce dont vous nous parlez là!

LA PRÉSIDENTE :

3035 Je suis d'accord avec vous, moi.

Écoutez, on vous remercie beaucoup...

M. CLAUDE MIGNEAULT :

3040

Merci!

LA PRÉSIDENTE :

3045 ... d'avoir participé à cette consultation publique.

Alors, nous allons ajourner nos travaux et nous les reprenons ce soir, à dix-neuf heures trente (19 h 30). Alors, à ce soir.

3050 **(FIN DE LA SÉANCE)**

3055 **Je, soussigné, MICHEL OLIVIER, sténographe officiel, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle en cette séance prise au moyen de la sténotypie, le tout conforme à la loi.**

Michel Olivier, s.o.